



Mémoire
Présenté par
BIGIRINDAVYI,
Emmanuel

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET
ADMINISTRATIVES

**La politique de taux de change dans une stratégie de
développement : cas du Burundi**

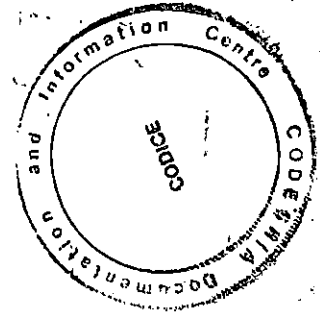
ANNEE ACADEMIQUE

Octobre 1993

A red, rounded triangular shape pointing upwards, located in the bottom right corner of the page.

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET ADMINISTRATIVES



LA POLITIQUE DE TAUX DE CHANGE DANS UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT : CAS DU BURUNDI

Par
Emmanuel BIGIRINDAVYI

25 OCT. 1994

Jury :

Président : Derède Wolde Medhin

Directeur : Hakim Ben HAMOUDA

Co-Directeur : KADEDE Tharcisse

Mémoire présenté publiquement en vue
de l'obtention du grade de Licencié en Sciences
Economiques et Administratives avec financement
du CODESRIA

Option : Economie Politique

Bujumbura, Octobre 1993

110301
B.I.G.
8711

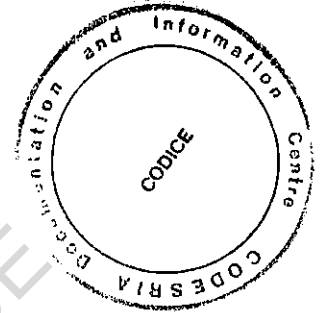
17 NOV. 1995

11.0301

B10

8711

DEDICACE



A ma mère qui ne saura me lire

A mon frère MUYUKU Léonard

A la famille HICINTUKA Athanase

Je dédie ce mémoire.

SIGLES ET ABREVIATIONS

FBU	: Franc Burundi
TCER	: Taux de Change Effectif Réel
DTS	: Droits de Tirages Spéciaux
FMI	: Fonds Monétaire International
IMF	: International Monetary Fund
CARPAS	: Cadre Africain de Référence des Programmes d'Ajustement Structurel
STCM	: Système de Taux de Change Multiples PVD Pays en Voie de Développement
BRB	: Banque de la République du Burundi
E.U.	: Etats-Unis
R.U.	: Royaume-Uni
Sd Ext	: Service de la dette extérieure
B & SF	: Biens et Services non-Facteurs
M.F.	: Million de Franc
CEA	: Commission Economique pour l'Afrique

INTRODUCTION GENERALE	1
1ère Partie : LIMITES DE LA LIBERALISATION DES TAUX DE CHANGE ...	7
CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES DE LA DEVALUATION ET L'EXAMEN DES POLITIQUES DE TAUX DE CHANGE	10
SECTION I : LA DEVALUATION	10
I.1. Le concept de la dévaluation	10
I.2. Différentes sortes de dévaluation	11
I.3. Les mécanismes de la détermination du taux de dévaluation ..	13
I. 4. Les causes et les motivations de la dévaluation	15
I.5. Les conséquences de la dévaluation	20
Section II : EXAMEN DES POLITIQUES DE TAUX DE CHANGE	24
I.2.1. Les taux de change fixes	24
I.2.2. Les taux de change flexibles	29
CHAPITRE II : LES EFFETS DE LA DEVALUATION SUR LES EQUILIBRES INTERNE ET EXTERNE ET LA GESTION ACTUELLE DU REGIME DE TAUX DE CHANGE	34
SECTION I : APERCU HISTORIQUE DU FRANC BURUNDI	34
SECTION II : DEVALUATION ET L'EQUILIBRE EXTERNE	41
II.1. La dévaluation et l'amélioration de la balance commerciale ..	41
II.2. Effet de la dévaluation sur la dette extérieure	45
SECTION III. EFFET DE LA DEVALUATION SUR L'EQUILIBRE INTERNE ..	56
III.1. Effet de la dévaluation sur l'inflation	56
III.2. Effet de la dévaluation sur les finances publiques	58

SECTION IV : APPRECIATION DE LA GESTION ACTUELLE DU REGIME DE CHANGE	68
1. Définitions	69
2. Caractéristiques techniques de construction du TCER	70
CONCLUSION DU CHAPITRE II	75
IIème Partie : LA PROBLEMATIQUE DE TAUX DE CHANGES MULTIPLES.	77
CHAP III.FONDEMENTS THEORIQUES ET HISTORIQUES DES TAUX DE CHANGE MULTIPLES.	78
III.1. La politique de taux de change dans un contexte de développement.	79
III.2. Fondement du système de taux de change multiples.	81
III.3. Avantages des STCM.	85
III.4. Appréciation des systèmes à taux multiples.	87
III.5. Elaboration et application du STCM.	89
CHAP VI. PROPOSITION D'UN SYSTEME DE TAUX DE CHANGE MULTIPLES POUR LE BURUNDI.	96
SECTION I : STRUCTURE ET EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DU BURUNDI.	97
2.1. Evolution.	97
2.2. Structure.	101
SECTION II. LE STCM COMME MOYEN DE RETABLISSEMENT DE L'EQUILIBRE DES COMPTES XTERIEURS DU BURUNDI.	107
1. Cas des importations.	108
2. Cas des exportations.	113
3. Proposition d'une structure de taux de change multiples et leurs effets sur la balance commerciale.	114
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS.	123

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau n°1: Evolution des cours de change des principales monnaies.
- Tableau n°2: Chronologie des différentes dévaluations (1986-1991).
- Tableau n°3: Taux d'épargne intérieure.
- Tableau n°4: Investissement par source de financement.
- Tableau n°5: Indicateurs du poids du service de la dette.
- Tableau n°6: Effet de la dévaluation sur les finances publiques.
- Tableau n°7: Impôts sur les revenus professionnels des entreprises et des sociétés.
- Tableau n°8: Evolution des recettes assises sur le commerce extérieur.
- Tableau n°9: Evolution de la masse salariale.
- Tableau n°10: Indice du taux de change effectif réel.
- Tableau n°11: Présentation des transactions bilatérales importations-exportations (en millions de FBU).
- Tableau n°12: Les pays qui ont appliqué le STCM à la fin de 1984.
- Tableau n°13: Evolution des importations du Burundi de 1982-1991.
- Tableau n°14: Evolution des exportations du Burundi de 1982-1991.
- Tableau n°15: Evolution de la Balance commerciale du Burundi (1982-1991).
- Tableau n°16: Structure des importations.
- Tableau n°17: Structure des exportations.

O. INTRODUCTION GENERALE

O.1. Intérêt du sujet

Les pays capitalistes développés, par l'intermédiaire du commerce international, fruit de la révolution industrielle et de la division internationale du travail ont dominé les relations internationales, au cours du XIX^{ème} siècle et de la première moitié du XX^{ème} siècle.

Cette domination s'est traduite par un système de dépendance des pays exportateurs de produits primaires envers les pays industriels. Les échanges internationaux servent d'instrument au moyen duquel les pays métropolitains s'approprient une part considérable de l'excédent dans les pays périphériques.

La crise du commerce international dans les années trente impose aux pays périphériques un type de développement industriel orienté vers l'intérieur, fondé sur la substitution aux importations.

On peut se demander si une telle stratégie s'est soldée par un véritable développement. L'industrialisation de ce genre s'est heurtée aux difficultés aussi multiples que variées. La création d'industries de substitution aux importations entraîne l'apparition d'une demande accrue pour une série d'importations nouvelles comme le souligne G. Destanne de Bernis,

"Elle implique le recours au marché extérieur pour les produits intermédiaires et les biens d'équipement, c'est-à-dire qu'elle est selon l'expression de Villannueva, une substitution d'une importation à une autre ¹".

De ce fait, il en résulte un accroissement de la dépendance vis-à-vis des importations pour un fonctionnement souple de cette économie : ce qui est critiqué par un certain nombre d'auteurs. Le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies affirme que:

¹G. Destanne de Bernis, Relations économiques internationales, 4ème édition, Dalloz, Paris, 1977, p. 1039.

"C'est ainsi que s'est créé dans les pays en voie de développement parvenus à ce stade un type d'industrialisation fragmenté en de nombreux compartiments étanches, avec peu de communication entre eux et au grand détriment de la productivité"².

Gérard Destanne de Bernis pense que

"les industries envisagées sont juxtaposées, liées aux exportations et/ou importations mais ne sont pas articulées entre elles"³.

L'inexistence d'articulation du développement industriel va déboucher sur le déséquilibre extérieur (déficit de la balance de paiements).

Néanmoins, selon la thèse de la B.M. et du F.M.I., c'est le taux de change fixe qui est à l'origine du déficit de la balance des paiements. Dans le cadre des politiques d'ajustement structurel, ces institutions proposent la dévaluation généralisée et le flottement comme moyen de rééquilibre de la balance des paiements.

Plusieurs approches se sont penchées sur la question. Selon la théorie des élasticités critiques,

"toute dévaluation améliore la balance des opérations courantes si la somme des élasticités de la demande des importations et des exportations est supérieure à un"⁴.

Dans l'optique de l'approche monétaire, "toute dévaluation augmente le niveau général des prix dans le pays dévaluateur et le diminue dans le reste du monde. Il s'en suit automatiquement des effets d'encaisses réelles qui

²Rapport du Secrétaire Général de la conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement, Vers une politique de développement économique 1977, p. 34.

³Gérard Destanne de Bernis, op. cit., p. 1041.

⁴Théophile DZAKA, Cours des relations économiques internationales, U.B. 1ère licence, année 1991-1992.

conduiront à comprimer la demande dans le premier et à l'augmenter dans le reste du monde d'où une amélioration du solde commercial dans le pays considéré"⁵.

Quelle que soit l'approche suivie, la dévaluation est présentée comme un instrument de politique économique pouvant améliorer certains agrégats macro-économiques.

Quant au flottement, on lui attribue généralement l'avantage d'exclure toute sur/sous-évaluation en suivant la théorie de parité du pouvoir d'achat.

La dévaluation généralisée et le flottement ne sont pas une thérapeutique appropriée au déficit de la balance des paiements et aux déséquilibres internes. Le constat de l'inefficacité de ces mesures nous conduit à proposer un système de taux de change multiples comme solution alternative.

O.2. Problématique

Le Burundi est depuis longtemps confronté aux déséquilibres interne et externe. Parmi les mesures de redressement que préconisent le F.M.I. et la Banque Mondiale figurent entre autre la dévaluation et le flottement. Pourtant, le CARPAS critique les approches suivies à cet égard. Selon les commentateurs de ce cadre, l'expérience de nombreux pays africains et latino-américains qui ont mis en oeuvre ces voies de sortie (dévaluation et flottement) n'ont pas abouti aux résultats escomptés. En effet, au lieu de rétablir l'équilibre des comptes extérieurs, ils ont aggravé la dislocation du système économique et social et ont intensifié les pressions inflationnistes.

⁵Xavier Greffe, Politique économique, ed. economica, Paris, 1987, p. 1987.

Les tenants de cette thèse concluent généralement que

"avec une dévaluation massive, il est généralement très difficile de contrôler entièrement la masse monétaire et les déficits budgétaires et dans ces conditions, la dévaluation est un facteur fondamental d'aggravation de l'inflation"⁶.

Particulièrement pour l'Afrique, poursuivent-ils, ces mesures ont été prises sur la base de fondements théoriques qui ne tiennent pas compte de la réalité structurelle de la région, surtout la rigidité des structures de production et de consommation. En fait, les pays africains accusent une incapacité d'accroître l'offre d'exportations de manière significative à court et à moyen terme afin de tirer profit de la dévaluation en raison de la longue durée qu'exige la production de produits primaires.

Qui plus est, la demande des importations dans les pays africains est inélastique pour ce qui est de réduire les importations et améliorer la balance commerciale.

C'est pour toutes ces raisons que le CARPAS préconise l'application de taux de change multiples en Afrique.

Dans l'optique du développement, ce système se traduirait par un taux de change faible pour les objectifs hautement prioritaires, tandis qu'un taux de pénalisation devait être appliqué aux objectifs de second rang.

Si la plupart des arguments évoqués de part et d'autre peuvent être appréhendés avec un minimum de certitude, nous essayerons de faire la part des choses par une tentative de réponses à partir de deux hypothèses de travail.

⁶Nous tenons cette affirmation des études menées par le CARPAS. Ces études portent sur les instruments d'intervention, qui ont des répercussions sur l'ensemble de l'économie, dont le système de taux de change multiples fait partie.

O.3. Hypothèses de travail

Ainsi, notre travail se basera sur deux hypothèses :

- H1. Les pays en voie de développement ont tenté de surmonter les difficultés posées par la balance des paiements et les déséquilibres internes en recourant à la dévaluation généralisée et au flottement de leurs monnaies. Ces mesures constituent une réponse inappropriée au rétablissement des équilibres macro-économiques dans les P.V.D. et au Burundi en particulier.

- H2. Quel système de taux de change pourrait-on envisager pour résoudre les déficits persistants et qui viserait à la restructuration de l'agriculture et de l'industrie, deux instruments nécessaires au développement.

O.4. Plan de travail

Parallèlement aux hypothèses qui le sous-tend, ce travail comprend deux parties principales.

La première analyse les limites de la libéralisation du taux de change au Burundi.

Ainsi, le premier chapitre analyse les considérations théoriques de la dévaluation et l'examen des politiques de taux de change.

Le second chapitre aura à élucider l'effet de la dévaluation sur les équilibres interne et externe.

En ce qui concerne l'effet de la dévaluation sur l'équilibre externe, l'analyse de la dévaluation portera sur la balance commerciale et le service de la dette extérieure (période allant de 1982 à 1991).

Concernant l'effet de la dévaluation, il sera analysé à partir de deux éléments : les finances publiques et l'inflation (période allant de 1982 à 1991). Ce chapitre se clôturera par une étude de la gestion actuelle du régime de change (étude mensuelle).

Après avoir exposé la situation économique du Burundi à travers la politique de libéralisation des taux de change, la deuxième partie se veut comme un essai de réflexion sur une solution alternative à la dévaluation généralisée et à la gestion actuelle du régime de change.

Ainsi, la deuxième partie s'ouvre sur le troisième chapitre qui est consacré aux fondements théoriques et historiques des taux de change multiples.

Le quatrième chapitre est une proposition de taux de change multiples pour le cas du Burundi à l'image du CARPAS. Il se subdivise en deux sections. La première est une présentation de la structure du commerce extérieur du Burundi. La seconde et la dernière présente le STCM comme moyen de rétablissement de l'équilibre des comptes extérieurs du Burundi.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

lère Partie : LIMITES DE LA LIBERALISATION DES TAUX DE CHÂNGE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION

Cette partie se propose d'examiner la théorie classique de l'ajustement par la dévaluation généralisée et les politiques de taux de change.

Dans un second temps, il s'agira d'analyser les effets de dévaluation généralisée sur l'équilibre externe et interne sur base de l'économie burundaise. Une brève étude est réservée à apprécier la gestion du régime de change depuis le 1er avril 1992.

D'abord au niveau théorique, la dévaluation a été longtemps préconisée aux Pays en développement par les experts du F.M.I. et/ou de la Banque Mondiale. L'approche monétaire de la balance des paiements demeure toujours au coeur de la doctrine de ces institutions. Cette approche a trouvé de multiples auteurs pour en démontrer la validité opérationnelle dans les pays en développement. Pierre Jacquemot souligne que

"un excès de la dépense globale qui ne trouve pas à se financer par des aides ou des emprunts extérieurs et qui n'est pas contrarié par une politique monétaire restrictive conduit à une baisse dangereuse des réserves de changes qui appelle tôt ou tard la dévaluation"⁷.

Notons ainsi que ces auteurs font souvent appel à l'approche de l'élasticité et à celle de l'absorption lesquelles sont interprétées comme complémentaires.

Certains pays ont alors eu recours à ce mode d'ajustement qu'est la dévaluation généralisée. D'autres par contre préfèrent un autre mode de gestion de la politique de change (flottement de la monnaie nationale à l'intérieur d'un panier non spécifié). C'est ce dernier point qui justifie l'examen des politiques de taux de change.

⁷Pierre Jacquemot, "Rôle du taux de change dans l'ajustement d'une économie à faible revenu", in Revue Tiers-Monde, T. XXX n° 118, avril-juin 1989, p. 361.

Le Burundi a déjà connu les deux modes d'ajustement du taux de change. C'est pour cette raison que le II^{ème} chapitre de cette partie sera consacré à l'analyse de ces modes d'ajustement sur l'économie burundaise.

INTRODUCTION DU CHAPITRE PREMIER

Au cours de ce chapitre, nous nous proposons de puiser dans la théorie économique, un cadre théorique de la dévaluation et des régimes de taux de change. Ce sont là des mesures auxquelles on a habituellement recours lorsqu'on veut rétablir les équilibres interne et externe du pays.

Concernant la dévaluation,

- Nous préciserons les concepts de la dévaluation
- Nous analyserons les mécanismes de la détermination du taux de dévaluation.
- Qui plus est, nous allons mettre en lumière les causes et les motivations de la dévaluation.
- Les conséquences de cet ajustement monétaire viendra clôturer cette section.

S'agissant des politiques de taux de change, nous développerons deux types de taux de change : les taux de change fixes et les taux de change flexibles.

Pour les deux cas, nous dégagerons les avantages et les inconvénients y associés.

CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES DE LA DEVALUATION ET L'EXAMEN DES POLITIQUES DE TAUX DE CHANGE

SECTION I : LA DEVALUATION

Pour avoir une idée précise sur la dévaluation, il nous a semblé nécessaire de répondre aux questions suivantes.

- Qu'est-ce la dévaluation ?
- Quelles sont les différentes formes de dévaluation ?
- Quels sont les enjeux de la détermination du taux de dévaluation, les causes et les conséquences associées à ce changement de parité ?

1.1. Le concept de la dévaluation

La notion de la dévaluation prend sa signification dans un régime de changes fixes. Selon de Laubier,

"Dévaluer une monnaie, c'est lui enlever de sa valeur par rapport aux autres monnaies et c'est modifier son taux de change de telle sorte qu'une unité de cette monnaie permet d'acquérir moins d'unités de monnaies étrangères"⁸.

Selon d'autres économistes, on peut définir la dévaluation comme une diminution décidée par les autorités monétaires de la valeur de la monnaie nationale par rapport à un étalon de référence (en devise, combinaisons de devises:DTS)⁹.

La dépréciation du taux de change, selon les adeptes de la dévaluation, a pour résultat de diminuer le prix d'exportation en monnaie étrangère et donc de stimuler les ventes du pays dévaluateur. Parallèlement, en augmentant le prix

⁸ De Laubier, Les relations financières internationales, les éditions ouvrières, Paris 1975, p. 39.

⁹ J. Y. CAPUL, Le petit RETZ de l'économie : Balance des paiements, bourse, compétitivité, monnaie et protection sociale, p. 46.

des importations en monnaie nationale, elle pénalise ses achats et réduit par conséquent les dépenses tant publiques que privées affectées aux importations.

Pour illustrer nos propos, supposons deux petits exemples sachant qu'à une période t_0 : 1 FRF = 40 FBU tandis qu'à une période t_1 ; suite à une décision du Gouvernement burundais de dévaluer de 20% 1 FRF = 48 FBU.

Concernant les exportations, un importateur français préférera acheter un produit burundais parce qu'étant moins cher plutôt que d'acheter le même produit aux autres fournisseurs, toutes choses restant égales par ailleurs.

Par contre, une marchandise importée de France à destination du Burundi voit son montant unitaire augmenter de 20%. Ainsi un bien qui coûtait 1.200 FBU avant la dévaluation va coûter 1.440 FBU après la dévaluation. C'est sur base de ce raisonnement qu'une littérature abondante affirme que la balance commerciale s'améliore à l'intérieur d'une économie dévaluatrice. La vérification de cette affirmation sera développée dans le chapitre II de notre travail.

I.2. Différentes sortes de dévaluation

La dévaluation peut revêtir plusieurs formes suivant le choix politique et les circonstances qui sont à l'origine de ce phénomène. Elle peut être :- explicite

- implicite
- offensive
- défensive
- à chaud
- à froid.

Nous les présenterons successivement dans l'ordre pré-cité.

La dévaluation explicite est la plus courante.

"Elle est proclamée solennellement par décret et portée devant l'opinion publique"¹⁰

¹⁰ Dominique Roux, La dévaluation, Maison Neuve, 1972, p. 25.

La dévaluation implicite est aussi appelée dévaluation camouflée. Bien que le changement de parité n'est pas officiel, les mesures prises équivalent à une dévaluation.

La troisième forme de dévaluation est la dévaluation offensive. Il s'agit d'une dévaluation prise en vue de la conquête des marchés étrangers plutôt que pour répondre à un déséquilibre monétaire. De la sorte, les producteurs nationaux sont placés dans une situation favorable à la fois sur les marchés extérieurs suite à une diminution des prix nationaux et sur le marché national parce que les biens importés coûteront plus cher.

Pourtant, ce genre de dévaluation a une portée limitée quand les autres adoptent la même procédure. Dans un tel cas, le pays risque de retomber dans une situation initiale sans parler des perturbations économiques que ces opérations engendrent.

La dévaluation défensive, elle, est décidée pour éviter qu'un déséquilibre permanent s'instaure dans les échanges avec le monde extérieur. En effet, un pays peut être déficitaire par rapport à ses partenaires commerciaux. C'est une situation économique défavorable si cet état perdure. La dévaluation devient dans ce cas nécessaire pour défendre les intérêts nationaux. Une dévaluation défensive peut être une réplique à celle d'un autre pays.

C'est ce qui arrive souvent pour certains pays, dont l'équilibre est assez précaire, pour préserver leur économie. Le soubassement de cette décision étant que tout excédent chez soi naît d'un déficit créé chez l'autre.

La dévaluation à chaud est une mesure prise dans deux situations différentes : en période de crise et en situation de plein-emploi.

En période de crise, elle intervient pour rétablir un déséquilibre écrasant si l'on veut éviter la cessation de paiement. Les éléments qui sont à l'origine de cette crise étant la spéculation et la fuite des capitaux.

La dévaluation à chaud s'applique aussi dans une situation économique de plein-emploi où la demande rencontre une offre rigide. C'est à la suite d'une

augmentation de la demande et partant des salaires et des prix qu'une décision de dévaluation est prise.

La dernière forme de dévaluation est la dévaluation à froid. Elle est conçue comme une mesure d'accompagnement d'une "politique de redressement"¹¹ et elle se réalise quand le déséquilibre n'est pas encore trop important. L'effet de surprise joue ici un grand rôle. Par une dévaluation discrétionnaire, on réussit à favoriser le redressement d'un déséquilibre.

1.3. Les mécanismes de la détermination du taux de dévaluation

La détermination du taux de dévaluation diffère suivant que l'on rapporte la diminution de la valeur de la monnaie nationale à l'ancienne ou à la nouvelle parité.

Si le taux est calculé à partir de l'ancienne valeur, on parle de taux en dedans et si au contraire le taux est calculé par rapport à la nouvelle valeur, il est appelé taux en dehors.

$$\begin{aligned} \text{Taux en dehors} : Ta &= \frac{T_{t+1} - T_t}{T_{t+1}} \\ \text{Taux en dedans} : Ta &= \frac{T_{t+1} - T_t}{T_t} \end{aligned}$$

où T_a = taux de dévaluation

T_{t+1} = nouveau taux de change

T_t = ancien taux de change

C'est le taux en dedans qui est préférable car il reflète la modification des parités en devises étrangères.

¹¹La politique de redressement dépend de l'état des déséquilibres et de la priorité que le gouvernement accorde à ces derniers. Elle peut être une politique de maîtrise de l'inflation, une politique d'équilibre budgétaire etc.

Le choix du taux se heurte à beaucoup de limites. Un taux trop élevé crée une concurrence déloyale pour les pays étrangers, qui pour se protéger, instaurent des mesures de rétorsion comme les barrières douanières.

Par ailleurs, il n'est pas sûr qu'à la suite d'une dévaluation trop élevée on puisse aboutir à des recettes en devises supérieures à celles qui étaient enregistrées au cours de la période initiale, surtout quand les gains des exportations en volume ne parviennent pas à compenser leurs pertes en valeur.

De même, une dévaluation faible, face à l'incompressibilité des importations et aux exportations soumises au système de quotas (cas caractéristique des P.V.D.) n'aboutit pas aux résultats escomptés.

Dans la même perspective, la dévaluation peut créer deux pourcentages de modification de parité du fait que l'on se place du point de vue tantôt du pays qui modifie son taux, tantôt de ses partenaires. Pour illustrer nos propos, nous prendrons l'exemple de Laubier¹²

En octobre 1969, le mark a été réévalué. Sa parité est passée de 1 DM = 25 cents \$ USA à 1 DM = 27,32 cents \$ USA.

Le taux de réévaluation était donc à cette date de
 $\frac{27,32 - 25}{25} = 9,29\%$.

25

Puisque toutes les autres monnaies étaient restées fixes par rapport au dollar, les importations des marchandises devenaient automatiquement 9,29% moins cher pour les Allemands. Néanmoins, les Américains et avec tous les étrangers ont payé le deutsch mark sur la base de la parité 1 \$ US = 3,66 DM au lieu de 4 DM.

Ils ont payé les marchandises allemands

$\frac{4 - 3,66}{4} = 8,5\%$ plus cher.

25

¹² De Laubier, *op. cit.*, p. 40.

Ainsi, les marchandises allemandes vendues dans le reste du monde sont devenues 8,5% plus cher plutôt que 9,29%. Evidemment l'exemple n'est plus d'actualité vu les systèmes de changes en présence. Mais un tel cas peut se reproduire dans l'hypothèse où le taux de réévaluation est estimé trop élevé par les pays étrangers vis-à-vis de leur partenaire.

La confusion devient de plus en plus ample avec le démantèlement du système de Bretton Woods. Sous ce système, la valeur de toutes les monnaies était fixée par référence au dollar. Ainsi lorsqu'une monnaie dévaluait de x% par rapport au dollar américain, cela impliquait ipsofacto qu'elle dévaluait du même pourcentage à l'ensemble de toutes les monnaies.

Dans les années 1970, la parité de très nombreuses monnaies a été modifiée. Il n'est plus possible donc qu'une monnaie dévaluée de x% par rapport au dollar, soit dévaluée du même pourcentage par rapport aux autres monnaies. La logique d'appréciation ou de dépréciation se fonde sur d'autres variables comme l'importance relative des échanges avec chacun des pays partenaires.

I. 4. Les causes et les motivations de la dévaluation

Le mouvement des biens et services d'une part et celui des capitaux d'autre part est retracé dans un document: la balance des paiements.

Bien que sa valeur est exprimée en monnaie nationale, on peut facilement connaître la contrepartie en devises. A partir de là, on se fait une idée de l'offre et de la demande des devises pour un pays. L'équilibre externe n'est observable que quand l'offre et la demande des devises s'équilibrent.

Lorsque l'offre est inférieure à la demande, les autorités centrales interviennent pour maintenir le cours (en régime de changes fixes). C'est la dévaluation qui est souvent le moyen utilisé. Les résultats diffèrent selon l'état de la conjoncture internationale. Il est donc indispensable de faire une distinction entre les causes et les motivations de basse et de haute conjoncture.

1.4.1. Les causes et motivations des dévaluations de basse conjoncture

Dans une telle situation, c'est l'équilibre interne qui prime sur l'équilibre externe et on prend comme hypothèse la neutralité de la balance commerciale.

1.4.1.1. Le déficit budgétaire comme cause de dévaluation

En période de récession, le déficit budgétaire s'avère nécessaire pour soutenir l'activité économique. Il faut néanmoins noter que ce déficit ne doit pas échapper au contrôle sinon l'écart entre le revenu et la production peut engendrer l'inflation.

Un déficit budgétaire financé par les emprunts n'entraîne qu'une dépréciation faible de la monnaie. Ceci évidemment si le trésor parvient à éponger la monnaie existante par la vente des titres publics.

Si toutefois, les détenteurs de capitaux privés anticipent l'inflation et la dépréciation de la monnaie, ils chercheront à exporter leurs capitaux. Dès lors le déficit budgétaire ne peut plus être financé totalement sans émissions de monnaie, ce qui risque de déclencher l'inflation. Le problème devient plus grave quand la dépréciation provoquée par la fuite des capitaux s'accélère.

Ceci correspond à la situation française en 1922 ¹³.

Au cours de cette période, la dépréciation est devenue permanente malgré la neutralité de la balance commerciale.

De cet exemple de la France, il ressort que la dépréciation du FRF avait pour origine le déficit budgétaire permanent qu'a engendré par la suite une balance de capitaux déficitaire. La question que l'on pourrait se poser est de savoir si la dévaluation dans une telle situation présente un intérêt réel.

¹³ Pierre-Hubert Breton et Armand-Denis Schor, La dévaluation, Presses universitaires de France, 1976, p. 37.

I.4.1.2. La dévaluation comme politique d'amélioration de l'emploi

La dévaluation est ici dictée par une considération interne: le sous-emploi. Les exemples les plus couramment cités sont les dévaluations anglaise (1931) et américaine (1933)¹⁴.

En Grande-Bretagne, la réévaluation de la livre en 1925 avait provoqué une très forte compétitivité de l'industrie. Bien que le chômage y sévissait, la balance commerciale était positive. La dévaluation permit d'améliorer la compétitivité des industries exportatrices. Toutefois, le niveau du volume des exportations restait faible en raison de la basse conjoncture internationale.

La motivation de la dévaluation dans ce cas précis trouve sa justification dans une volonté de relancer l'activité.

En 1932, l'économie américaine était caractérisée par une balance commerciale positive mais le chômage était devenu préoccupant. Le pays comptait beaucoup de chômeurs et la fuite de capitaux ne permettait pas la relance de son économie. La cause essentielle de la dépréciation du dollar était de favoriser la relance intérieure plutôt qu'un impératif externe.

La dévaluation comme politique d'amélioration de l'emploi peut être conçue comme un moyen d'exporter le chômage. On compte sur le débouché extérieur pour résoudre une crise interne c'est-à-dire que les prix des biens échangeables dans le pays considéré deviennent moins chers sur les marchés internationaux. Si les pays concurrents ne parviennent pas à écouler leurs produits, leur activité économique est ruinée. Une propagation d'une crise interne est ainsi faite.

¹⁴ Pierre-Hubert Breton et Armand-Denis Schor, Ibid. p. 38.

I.4.2. Causes et motivations des dévaluations de haute conjoncture

Le résultat de cette opération a été dans la plupart des cas le maintien de l'emploi et de la croissance à un niveau satisfaisant. Cette opération trouve aussi sa justification dans de graves déficits extérieurs consécutifs aux périodes inflationnistes de grande envergure.

L'expansion inflationniste, processus déstructuration de l'équilibre extérieur modifie dans un premier temps l'équilibre de la balance commerciale puis dans un second temps les mouvements de capitaux.

I.4.2.1.1. Expansion et solde commercial

L'expansion se traduit par une augmentation de revenu national et de la demande nationale¹⁵.

Celle-ci excède l'offre lorsque les capacités de production sont saturées et que l'on approche le seuil du plein-emploi.

La demande ne pourra être satisfaite que par le recours aux importations. Celles-ci augmentent à vive allure car la production est rigide et que le surplus exportable est absorbé par la demande nationale.

Le recours accru aux importations s'accompagne généralement d'une inflation par les coûts. Cette dernière, ajoutée à l'inflation par la demande interne aura pour effet d'accroître les prix domestiques, ce qui réduit la compétitivité d'une économie donnée.

C'est ce genre de mécanisme qui conduit à la détérioration de la balance commerciale. D'une façon générale un processus expansionniste, dans une économie proche du plein-emploi, tend à réduire l'excédent commercial. Pour lutter contre ce processus inflationniste, on aura tendance à dévaluer la monnaie nationale.

¹⁵ Pierre-Hubert Breton et Armand-Denis Schor, op. cit., p.40.

I.4.2.1.2. Expansion et balance des capitaux

L'expansion (dans le sens de l'augmentation du revenu national) favorise l'accroissement de l'épargne nationale. Celle-ci peut pourtant se révéler insuffisante pour couvrir l'investissement. Dans un tel cas, le taux d'intérêt aura tendance à s'élever. Un rendement élevé attire les capitaux étrangers.

Les mérites de ce système doivent être nuancées.

- L'investisseur doit avoir la sûreté de pouvoir rapatrier ses capitaux. Autrement dit, toute inquiétude de non convertibilité de ses capitaux doit être exclue.
- Le taux de pénalisation de la monnaie nationale anticipée ne doit pas être supérieur au rendement escompté de l'investissement.

Dans la réalité, une expansion inflationniste crée inévitablement une tension sur le cours de la monnaie. Ceci est évident parce que l'investisseur étranger cherchera à se protéger contre le risque par la vente de la monnaie nationale à terme. Ainsi, si la monnaie est dévaluée, l'investisseur étranger n'en subira aucune perte.

Les craintes de dévaluation se perpétuant, le cours à terme de la monnaie nationale sera plus faible et la différence de taux sera déduit du rendement de l'investissement. De cette façon, une monnaie surévaluée ne garantit pas une rentabilité à l'investisseur. L'arrêt de la spéculation se fera par une dévaluation.

Les causes et motivations des dévaluations de haute conjoncture sont résumées dans la phrase suivante par Pierre-Hubert Breton et ses acolytes.

"D'une façon générale, l'inflation associée au déséquilibre de la balance commerciale entraîne presque inévitablement une détérioration de la balance des capitaux qui risque d'emporter la monnaie" ¹⁶.

¹⁶ Pierre-Hubert Breton et Armand-Denis Schor, op. cit., p. 47

I.5. Les conséquences de la dévaluation

Le changement peut s'opérer à la fois sur le plan international, national et individuel.

I.5.1. Sur le plan international

Il est difficile de déterminer les réactions des consommateurs étrangers face à un changement de parité de la monnaie nationale.

Il faut néanmoins faire quelques constatations. Dans le pays qui a modifié la parité de sa monnaie, les exportations sont encouragées et les importations défavorisées. Par conséquent, le solde extérieur des autres nations se modifie dans le sens opposé.

A cet argument en faveur du pays dévaluateur s'oppose une certaine critique

"l'augmentation de la production nécessite un investissement dans un surcroît temporaire d'importations pour accroître la capacité de production du secteur exportateur"¹⁷.

Selon les défenseurs de la dévaluation à ce sujet,

"la dévaluation permet de remettre en ordre les mouvements monétaires internationaux et de faire rentrer les devises dans le pays. La méfiance envers la monnaie, jusqu'alors dépréciée, s'estompe puisque sa parité est modifiée et la spéculation contre cette devise disparaît.

Les placements peuvent alors reprendre sur la base des critères plus rationnels c'est-à-dire à partir de considérations plus économiques que spéculatives"¹⁸.

17 Revue Tiers-Monde, Dévaluation et politique d'ajustement, tome 28, n° 105, janvier-mars 1987.

18 Dominique Roux, op. cit., p. 67.

Les deux considérations faites précédemment nous font savoir que la dévaluation exerce non seulement une influence sur le pays qui dévalue mais aussi sur ceux qui sont en relation commerciale et financière avec lui.

Il faut noter que ces conséquences liées à la perte de compétitivité des pays étrangers ne sont pas vraies pour tous les pays. Les pays qui entretiennent des relations étroites avec celui qui dévalue alignent parfois leurs monnaies pour maintenir intact le niveau de leur commerce extérieur.

1.5.2. Sur le plan national

"La dévaluation est souvent à tort assimilée à une hausse des prix intérieurs. Cette idée longuement répandue dans l'opinion publique repose sur une part de vérité mais confond deux phénomènes distincts. A la suite d'un changement de parité monétaire, il y a ce que l'on appelle "une hausse mécanique des prix" qui provient des causes purement techniques. Il peut y avoir aussi des mouvements psychologiques d'anticipation à la hausse si les agents n'ont pas confiance dans la nouvelle parité de la monnaie"¹⁹.

C'est cette hausse mécanique des prix et la hausse des prix résultant des anticipations qui nous aideront à comprendre les conséquences de la dévaluation sur le plan national.

Une hausse mécanique des prix provient de l'augmentation que les produits importés subissent. Ces biens sont soit incorporés dans d'autres biens servant comme matières premières, soit consommés directement.

Dans tous les cas, l'accroissement du prix des biens dépendra de la quantité des biens importés que l'on consomme ou que l'on incorpore dans la production nationale.

¹⁹ Dominique Roux, Ibid., p. 68.

Un pays qui importe la majeure partie des matières premières pour son industrie subira une forte hausse du coût de sa consommation alimentaire en cas de dévaluation de sa monnaie en moins que ses fournisseurs ne changent eux aussi leur parité monétaire dans le sens de la dépréciation.

Il est un second mouvement de hausse des prix différent du précédent. Il résulte des anticipations à la fois des producteurs et des consommateurs. Les producteurs se préservent d'écouler leurs produits dans l'intention de vendre plus cher ultérieurement. Les consommateurs se précipitent pour faire des achats afin de se prémunir contre une hausse éventuelle des prix. Ce mécanisme d'anticipation n'est pas de nature à présenter les effets positifs attendus de la dévaluation comme le souligne certains économistes

"ce processus classique de "course au prix" peut prendre de vastes proportions et annuler rapidement, s'il se poursuivait, le gain de change obtenu grâce à la dévaluation"²⁰.

1.5.3. Sur le plan individuel

L'augmentation des prix des biens en provenance de l'étranger et celle des prix intérieurs correspondant aux mécanismes ci-haut exposés sont difficiles à supporter pour les catégories à revenus très bas. En effet, "A court-terme et ne serait-ce qu'en raison de la hausse des produits d'échange, les salaires réels diminuent dans toutes les activités, à la suite d'une dévaluation.

Ceci montre à quel point les importateurs augmentent les prix sur le marché local d'un montant proche de la dévaluation; ce qui représente une perte de pouvoir d'achat pour les consommateurs de ces produits importés.

Evidemment, l'effet sur les salaires réels du processus d'ajustement monétaire dépend de la proportion des produits d'échange consommés par les salariés.

²⁰ Dominique Roux, op. cit., p. 70.

I.5.4. Effet de la dévaluation sur les exportations

L'effet de la dévaluation sur les exportations dépend de la nature des produits exportés. D'une autre manière, les situations diffèrent selon les secteurs.

Pour les produits manufacturés, ils sont relativement différenciés. Les différenciations des prix existent en conséquence et la demande extérieure est sensible à la concurrence par les prix. Le taux de change, parmi d'autres facteurs, est susceptible d'exercer une influence importante sur les exportations manufacturières. Dans le cas où la réaction de la production de ces produits suit la dévaluation, le pays dévaluateur gagne. Pour la plupart des P.V.D. à économies extraverties, l'effet bénéfique tiré de la dévaluation laisse à désirer.

En effet, comme le souligne Pierre Jacquemont :

"Dans le secteur manufacturier, les dépenses en biens d'importations sont le plus souvent élevées en raison de l'inexistence d'industries en amont et d'un réseau local de sous-traitants"²¹.

Les produits agricoles (à titre d'exemple le café et le thé) sont quant à eux relativement homogènes et ne manifestent pas une différenciation marquée aux yeux des demandeurs. Les prix de vente de ces produits sont déterminés de manière exogène, c'est-à-dire que ce ne sont pas les exportateurs qui fixent les prix, ceux-ci sont, pour reprendre l'expression de Pierre Jacquemont, des "price takers".

Dans un tel cas, la dévaluation n'influence pas sensiblement le prix des biens échangeables, surtout quand le pays dévaluateur est un producteur marginal. Il convient de remarquer que même si le prix à l'exportation monte suite à la dévaluation, ce phénomène monétaire n'est profitable que si l'offre exportable peut augmenter. Ce qui exige une mise en place d'une structure de production qui prend généralement une longue période.

²¹ Pierre Jacquemont in revue Tiers-Monde, Le rôle du taux de change dans l'ajustement d'une économie à faible revenu, t XXX, n° 118, avril-juin 1989, p. 381.

On assistera donc inévitablement à un retard dans l'amélioration des recettes d'exportation même dans l'hypothèse où les prix des biens exportés augmentent d'emblée.

En somme, l'effet de la dévaluation sur les exportations dépend de beaucoup de facteurs. Certes, un accroissement des combinaisons productives et des investissements est susceptible d'accroître l'offre exportable mais la demande de ces produits dépend davantage de la conjoncture économique des pays importateurs.

Section II : EXAMEN DES POLITIQUES DE TAUX DE CHANGE

Les paragraphes précédents étaient consacrés à la présentation du cadre théorique de la dévaluation généralisée. Cette pratique est habituellement adoptée dans les pays en développement quel que soit le régime de taux de change. Nous étudierons dans ce qui suit les régimes de change de par le monde.

Il existe aujourd'hui de nombreux débats sur les qualités et les défauts des différents régimes possibles et la portée de l'instrument économique que représente leur "manipulation". Ce sont ces débats que nous passerons en revue successivement:

- les débats sur l'intérêt du change fixe
- les débats sur l'intérêt du change flottant.

1.2.1. Les taux de change fixes

a. Naissance du système de taux de change fixe

Au départ, les échanges de monnaies ont impliqué la nécessaire définition d'un étalon-or c'est-à-dire une référence permettant aux devises de s'entredéfinir. Entre la fin du XIXème siècle et la première décennie du XXème siècle, les monnaies nationales étaient définies par rapport à l'or suivant un certain poids.

Le système monétaire international était organisé autour de l'or en tant qu'étalon Gold Standard. Le mécanisme de formation de taux de change reposait sur le principe de parités fixes. Chaque banque centrale devait garantir la parité de sa monnaie.

La première guerre mondiale, en détruisant l'économie de la Grande-Bretagne, pays au centre du Gold Standard, avait entraîné des flux massifs de métal précieux en direction des Etats-Unis. Cette redistribution du métal entre l'Europe et l'Amérique allait préfigurer une redistribution du pouvoir économique et financier au profit des Etats-Unis à partir de 1944.

En conséquence, la Conférence monétaire et financière des Etats-Unis tenue du 1er avril au 22 juillet 1944 à Bretton Woods décida alors qu'une monnaie devrait être définie en termes d'or ou en termes de dollar des Etats-Unis suivant son poids d'or du 1er juillet 1944. C'est de cette manière qu'est né le système de change fixe.

b. Avantages et inconvénients des taux de change fixes.

Les partisans de ce système affirment qu'au cours de la période de fixité (avant les années 1970), le monde bénéficiait des échanges à travers une monnaie unique. Pour eux, comme les consommateurs et les producteurs situés à l'intérieur d'un même pays ne trouvent aucun handicap à l'achat ou à la vente des biens à l'aide d'une seule monnaie nationale, de même les pays situés à l'intérieur d'une zone de fixité sont facilités dans leurs échanges.

Pour d'autres comme Xavier Greffe,

"C'est le seul système susceptible de minimiser les risques et les coûts de transaction ; et par là même de maximiser le bien-être. Dans un système de taux de change fixe, les monnaies ont des rapports stables les unes avec les autres et on peut procéder à des calculs présentant moins de risques d'erreur que dans un système de change flottant, les coûts de transaction y seront donc minimisés"²².

²² Xavier Greffe, Op.cit., p.381.

Les inconvénients attribués à ce régime est qu' "en se soumettant à un système de change fixe, le pays renonce à son autonomie monétaire et se condamne au taux d'inflation du pays auquel sa monnaie est rattachée ou au taux d'inflation mondial"²³.

L'autre inconvénient souvent évoqué est relatif à la spéculation. En régime de parité fixe, le spéculateur qui joue à la baisse d'une devise a la possibilité de vendre à un taux de change constant tant qu'elle n'aura pas été officiellement dévaluée. Son bénéfice en sera d'autant plus grand que la dévaluation se produira.

c. Les techniques du rattachement

- **Le rattachement unimonétaire.** Le taux est stable ou fixe par rapport à la monnaie de rattachement mais il est flexible à l'égard de toutes les autres monnaies vis-à-vis desquelles la devise de rattachement est flottante²⁴.

Généralement, un pays rattache sa monnaie à celle du principal partenaire commercial. L'avantage le plus important de ce régime est de stabiliser la valeur de la monnaie du pays en développement par rapport à celle d'un grand pays industrialisé et des autres qui lui sont associés.

Quant à son efficacité, Augustin NGIRABATWARE précise que l'efficacité de ce mode de rattachement est d'autant plus grand que le commerce extérieur du pays considéré est plus concentré à l'intérieur de la fixité et que le cours moyen de la devise de référence sur les marchés de change est lui-même plus stable²⁵.

²³ Augustin NGIRABATWARE, Taux de change flottant et les pays sous capitalisés, éd. Universitaires Fribourg (Suisse), p. 375.

²⁴ Augustin NGIRABATWARE, ibid., p. 186.

²⁵ Augustin NGIRABATWARE, op. cit., p. 187.

Ce mode de rattachement peut avoir des conséquences négatives :

- 1° le besoin de détenir des réserves officielles est plus grand.
- 2° Il n'encourage pas la diversification des partenaires commerciaux puisque le pays à monnaie rattachée, en évitant les risques de change, développe son commerce avec les pays dont la monnaie sert de référence.

C'est à cause de ces inconvénients que certains pays en développement ont opté pour une solution alternative, celle du rattachement plurimonnaie.

- **Rattachement plurimonnaie "sui generis".** En quoi consiste cette solution? "Les Etats qui cherchent à rattacher leur monnaie nationale tout en souhaitant éviter de lier sa valeur extérieure aux fluctuations du taux de change d'une seule monnaie, peuvent envisager un indice synthétique de plusieurs monnaies"²⁶.

Le but qui est généralement poursuivi pour ce mode de rattachement est de minimiser les fluctuations de l'indice du taux de change effectif réel. Le choix de la composition du panier de monnaies se fonde sur une pondération selon la structure géographique des transactions ou selon les monnaies de facturation. Sur ce, les autorités monétaires doivent attribuer un poids à chaque devise de manière à minimiser les variations du taux de change réel.

D'après Augustin NGIRABATWARE, les critères généralement retenus pour attribuer un poids à chaque monnaie sont :

- * les élasticités des échanges extérieurs et les indices des prix appropriés ;
- * la composition des devises du commerce extérieur ;

²⁶ Augustin NGIRABATWARE, *Ibid.*, p. 188.

- * la relation antérieure entre le taux de change et le niveau des prix relatifs correspondant à chacun des principaux partenaires commerciaux ;
- * les divers objectifs visés (la stabilisation du TCER et éventuellement la promotion des exportations, l'amortissement des prix à l'importation ou la réduction des fluctuations vis-à-vis de quelques grandes monnaies")²⁷.

Les mérites de la méthode constituent un sujet controversé. Certains analystes sont pour cette mesure, d'autres en sont contre soi-disant qu'il n'existe aucun panier auquel on puisse rattacher la monnaie nationale de façon à stabiliser le taux de change effectif réel.

- **Le rattachement au DTS.** Ce mode de rattachement diffère du rattachement plurimonnaire "Sui generis" en ce sens qu'il ne reflète pas nécessairement la structure des échanges du pays en question. Son choix ne stabilise donc pas nécessairement le taux de change effectif réel. Ceux qui militent en faveur du rattachement au DTS affirment que sa valeur est calculée et publiée chaque jour compte tenu des taux pratiqués sur les grands marchés financiers. D'autres défenseurs du rattachement au DTS disent qu'il a pour avantage de permettre les conversions entre la monnaie du pays considéré et les autres monnaies étrangères.

Ces avantages ne sont pas si évidents parce que certains pays qui, traditionnellement, rattachaient leurs monnaies nationales au DTS accordent une préférence à un autre panier non spécifié ou connu.

²⁷ Augustin NGIRABATWARE, *Ibid.*, p. 190.

I.2.2. Les taux de change flexibles

a. Fondement des taux de change flexibles

Le fondement des taux de change flexibles est basé sur la loi de l'offre et de la demande. Selon cette loi, le prix est un mécanisme régulateur des quantités offertes et demandées. Ainsi, si le prix monte temporairement, l'offre augmente ; la demande diminue et le prix pourra revenir à l'équilibre. Au cas où le prix diminue, l'offre suit le même mouvement alors que la demande augmente. Ce qui amène le prix à rejoindre son niveau normal.

Les adeptes des taux de change flexibles ou les "flexibilistes" établissent un parallélisme entre le prix des biens et le prix de la monnaie (le taux de change). Ils s'attaquent à la fixation des prix des biens.

Selon leur conception, un prix fixé haut occasionne une surproduction. Comme le prix reste inchangé, le gouvernement essaie de restreindre la production par la fixation des quotas de production ou de taxation. La consommation sera encouragée par le biais des subventions.

Par contre, le prix fixé bas s'accompagne d'une décélération de la production. Le rôle de l'Etat est dans ce cas l'instauration des mesures incitatives à l'investissement qui à moyen ou long terme pourront rehausser le volume de la production.

Les défenseurs des taux de change flexibles n'écartent pas les mêmes types de problèmes pour le régime de change fixe. Ainsi si le taux de change²⁸ est fixé bas c'est-à-dire en cas de surévaluation de la monnaie nationale, cela veut dire que les importateurs sont encouragés et que les exportateurs sont défavorisés. A court et à moyen terme, le pays considéré devra dévaluer sa monnaie ou appliquer des mesures restrictives d'importation.

²⁸ Le taux de change est défini ici comme étant la valeur d'une monnaie nationale en termes de monnaie étrangères.

Si par contre le taux de change est fixé haut, on est en présence du surplus de la balance des paiements dû aux recettes d'exportation qui sont supérieures aux dépenses consacrées aux importations. Là aussi, il s'agit d'une situation de déséquilibre.

En somme, d'après les défenseurs des taux de change flexibles, les déséquilibres causés par la sous-évaluation et la surévaluation de la monnaie peuvent être évitées si les autorités monétaires laissent flotter leurs monnaies.

b. Avantages et inconvénients des taux de change flexibles

Les avantages des taux de change flexibles sont multiples, selon les défenseurs de ce système. Ils permettent un rétablissement automatique de l'équilibre de la balance des paiements. En cas de surplus de la balance des paiements, une offre excédentaire de devises apparaît, faisant pression à la baisse du taux de change. Il faut moins de monnaie nationale pour obtenir une monnaie étrangère ; donc la monnaie nationale s'apprécie.

Les importations sont moins chères et il s'en suit une augmentation du volume importé. En même temps, les exportations rapportent moins parce qu'elles sont payées cher à l'étranger d'où une diminution du volume exporté.

Les deux effets combinés (augmentation des importations et diminution des exportations) auront pour effet de réduire le surplus de la balance des paiements.

A un déficit, suggère²⁹ Alain Samwelson, correspond une demande de devises contre la monnaie nationale. Si la banque centrale n'intervient pas pour satisfaire à un cours fixe la demande des devises, leur prix augmente. Ce qui signifie la baisse du taux de change de la monnaie nationale. Il en résulte une baisse des prix des produits nationaux en monnaie étrangère et donc un encouragement aux exportations. De cette façon, l'équilibre serait rétabli.

²⁹ Alain Samwelson, Economie monétaire internationale, Dalloz, 1990, p.193.

De notre part, nous tenons à relativiser cet avantage présent du rétablissement automatique de l'équilibre retenu. La réalisation de l'équilibre dépend de maints facteurs.

Il s'agit notamment d'une structure économique souple c'est-à-dire une offre élastique suite à une demande extérieure accrue des exportations. En plus, cela suppose une fixation du prix à l'exportation dans le pays considéré.

Un autre avantage de taux de change flottant est qu'il augmente l'efficacité des politiques monétaires³⁰. Tout Gouvernement qui agit à l'abri des changes flottants et non pas de changes fixes est libéré d'une "discipline" et dispose donc d'une plus grande autonomie dans ses choix économiques.

Ainsi dans cette même perspective, les économistes comme Mundel affirment que les changes flottants augmentent l'efficacité des politiques monétaires.

Les changes flottants ont en outre pour effet bénéfique de pénaliser la spéculation, selon les défenseurs de ce système.

Des reproches ont été adressées aux taux de change flexibles. Selon les opposants à ce système, la variation du taux de change entraîne les mécanismes pervers (inflation - dépréciation ou dévaluation - inflation).

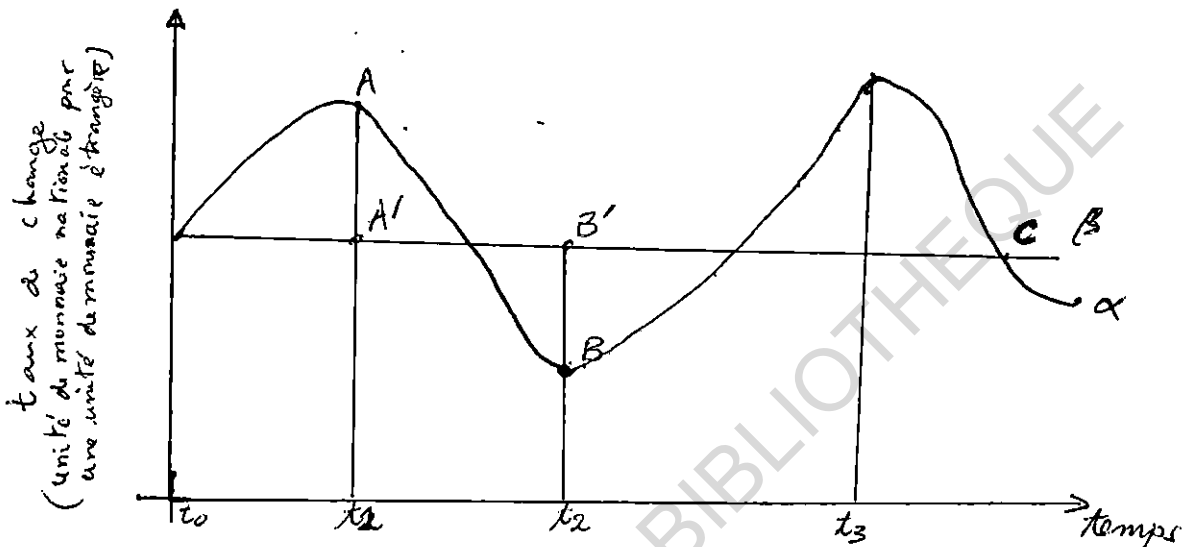
En effet, pour maintenir la parité d'une monnaie, il est préférable qu'à la suite d'une hausse généralisée des prix, une monnaie puisse se déprécier. Or, pour des économies ouvertes à l'échange international dont les importations sont inélastiques, une dépréciation de la monnaie nationale aggrave l'inflation. Les prix des importations deviennent chers et sont répercutés sur les prix internes des biens, ce qui annule la prime à l'exportation que devrait procurer la dépréciation de la monnaie nationale. Le déficit de la balance commerciale n'étant pas comblé, il engendre une nouvelle dépréciation de la monnaie. Il se produit dès lors une "spirale inflationniste".

³⁰ Xavier Greffe, *op. cit.*, p. 380.

Un autre critique à l'endroit des changes flexibles est qu'ils créent l'incertitude.

Bo Södersten choisit une explication schématique pour nous faire comprendre ce raisonnement.

Schéma n° 1



La courbe montre comment le taux de change fluctue sous le régime de changes flexibles. La ligne B représente le taux de change fixe.

Au temps t_0 , le taux de change est le même pour les deux régimes de change.

Au temps t_1 , la monnaie nationale se déprécie sous le système de changes flexibles. Le taux de change est nouvellement fixé au point A. Cela traduit qu'il faut plus d'unités de monnaies nationales pour une unité de monnaie étrangère. Dans ce cas, les importations sont découragées alors que les exportations sont favorisées.

Au temps t_2 , les effets de la modification du taux de change sont opposés à ceux observés au temps t_1 . En effet, au moment t_2 , la monnaie nationale s'apprécie ; il faut moins d'unités monétaires nationales pour obtenir une unité de monnaie étrangère. Le taux de change se situe au point B' en régime de changes fixes alors qu'il se maintient au point B en régime de changes flexibles.

Au point B donc, les exportateurs y ont gagné en termes de prix mais l'accroissement du volume exporté reste douteux.

Au temps t_3 , les explications sont analogues à celles fournies au temps t_1 .

Au terme de cette analyse, il en résulte que les fluctuations du taux de change en régimes de changes flexibles accroît le risque des importateurs et des exportateurs.

L'examen des taux de change fixes et flexibles ne nous permet pas de nous prononcer sur quel régime fonctionne à perfection pour le moment.

Pour certains pays, le système de changes flexibles produisent des résultats appréciables, pour d'autres c'est le régime de changes fixes qui est bien accueilli. Le Burundi a toujours vécu sous ce dernier régime.

CONCLUSION DU CHAPITRE I

La dévaluation généralisée est une pratique courante dans les pays en développement. Les différentes formes qu'elle peut prendre, les enjeux liés à la détermination de son taux et ses conséquences ont été analysés au cours de la 1^{ère} section de ce chapitre.

Au cours de la section II, nous avons voulu présenter l'examen des politiques de taux de change pour plusieurs raisons. Principalement, le Burundi a depuis le 1^{er} avril 1992, adopté un régime de change différent des autres qu'il avait pratiqué jusqu'ici. Or, une partie du chapitre second devra analyser l'impact de ce régime de change sur l'économie burundaise.

Les deux éléments (dévaluation généralisée et l'examen des politiques de change) nous permettront d'analyser les impacts qu'ils exercent sur l'économie burundaise : objet du chapitre II de notre travail.

CHAPITRE II : LES EFFETS DE LA DEVALUATION SUR LES EQUILIBRES INTERNE ET EXTERNE ET LA GESTION ACTUELLE DU REGIME DE TAUX DE CHANGE

INTRODUCTION

Au cours du 1^{er} chapitre, nous avons cherché à tracer le cadre théorique d'analyse de la dévaluation et des régimes de change. Le présent chapitre présentera les résultats sur base de l'économie burundaise dans le cadre de l'ajustement du taux de change.

En effet, depuis les années 70, la dévaluation fait de plus en plus partie des réformes économiques entreprises dans les pays africains en vue de relancer les exportations et contrôler les importations.

Par ailleurs, la dévaluation exerce des effets immédiats sur le service de la dette. Voilà les deux éléments qui font l'objet de la deuxième section de ce chapitre après celle qui nous fera un bref aperçu historique du franc burundi.

La troisième section du chapitre est consacré à l'examen de l'effet de la dévaluation sur l'équilibre interne à travers deux éléments : l'inflation et les finances publiques.

SECTION I : APERCU HISTORIQUE DU FRANC BURUNDI

La première unité monétaire qui a eu un cours légal au Burundi est le franc congolais.

A partir de 1917, le Burundi et le Rwanda formaient un seul territoire sous une union administrative, économique, douanière et monétaire avec le Zaïre (Congo belge d'alors).

A cette époque, la monnaie en circulation à l'intérieur des trois territoires était émise par une institution de droit privé: la Banque Congo Belge (B.C.B.). Cette banque assurait l'émission des billets de banque et des pièces métalliques.

Le franc congolais était défini par rapport à un poids d'or correspondant à 19,7 mg d'or fin et la BCB assurait la couverture-or ; c'est-à-dire que la banque octroyait facilement la contrevaletur en or ou en devises convertibles aux détenteurs de francs congolais.

En 1952, une institution de droit public dénommée "Banque Centrale du Congo Belge et du Rwanda-Urundi" (BCCBRU) remplaça la BCB dans ses fonctions d'émission. La BCCBRU en plus de sa fonction d'émission des billets de banque, se charge des pouvoirs de contrôle et de crédit. Elle fut dissoute le 30 juin 1960 date de l'accession du Congo à l'indépendance. Depuis lors, il fut créé une nouvelle institution "Banque d'émission du Rwanda et du Burundi". C'est en date du 2 septembre 1960 qu'une unité monétaire, le franc du Rwanda-Urundi eut court légal et pouvoir libérateur au Rwanda et au Burundi. Il se développa un double marché de changes où le franc du Rwanda-Urundi avait la même parité que le franc belge sur le marché officiel d'une part et où le franc belge avait un taux de deux francs sur le marché libre d'autre part.

La date d'ouverture de la "Banque du Royaume du Burundi", le 19 mai 1964, marqua la fin de la BERU. Bien que l'année 1964 est celle de l'indépendance monétaire (dans le sens où le Burundi institue sa propre banque d'émission), elle n'entraîne pas des modifications trop profondes car le franc burundi restait à parité avec le franc belge (1 FBU = 1 FBe).

Un changement important en matière de politique monétaire intervient le 10 février 1965. En effet, la réforme monétaire menée au cours de cette période connaît une nouvelle définition du FBU et visait la suppression du marché libre.

La nouvelle définition n'était autre que la dévaluation qui modifia la valeur-or du FBU en la portant à 0,0101562 grammes d'or fin. Les modifications du taux de change aboutissaient aux résultats suivants : "1 FBe = 1,75 FBU"³¹ et 1 \$ USA = 87,5 FBU.

31

$$\text{Taux de dévaluation en dedans : } \frac{1,75 - 1}{1} \times 100 = 75\%$$

$$\text{Taux de dévaluation en dehors aurait été de } \frac{1,75 - 1}{1,75} \times 100 = 42,85\%$$

Les raisons à l'origine de cette réforme étaient selon Emmanuel NDAMWUMVANEZA :

- 1° Le marché libre favorisait les fraudes très onéreuses et entraînait une majoration artificielle des prix des produits importés par une manipulation des taux de changes des devises.
- 2° La Banque Centrale n'était plus capable de contrôler le marché libre.
- 3° Les difficultés de contrôle de transfert de capitaux risquaient d'engendrer une spéculation intolérable³².

Jusqu'au 11/02/1970 le franc burundi était en rapport fixe avec le franc belge avec 1FBe = 1,75 FBU. Néanmoins, à partir du 21/04/1970, le FBU fut décroché du FBe pour être rattaché au dollar américain compte tenu de l'orientation de nos exportations vers les Etats-Unis et que le dollar était la monnaie de facturation. Le choix du dollar comme monnaie de référence était donc motivé par une forte concentration de nos exportations surtout le café vers le principal pays partenaire.

Les autres monnaies se définissaient indirectement par rapport au dollar. Ce qui était fort justifié car le dollar était la seule monnaie convertible en or et les banques centrales ne détenaient dans leurs réserves que de l'or et du dollar.

L'année 1971 marque le début de l'effondrement du système de Bretton Woods, ³³ "le président Nixon suspend, le 15 août 1971, la convertibilité du dollar en or". Cette période marque aussi la première dévaluation du dollar par rapport à l'or. La nouvelle définition du dollar par rapport à l'or passe de 35 à 38 dollars. Par rapport à l'or, le dollar est dévalué de 85,7%. Le rapport franc burundi-dollar américain se maintenait à l'ancienne parité (1 \$ USA = 87,50 FBU).

³² NDAMWUMVANEZA Emmanuel, La détermination d'une politique de taux de change approprié, Mémoire, U.B., F.S.E.A., septembre 1990, p. 46.

³³ De Laubier, ibid. p. 167.

Pourtant, en novembre 1972, la définition-or du FBU avait été ramenée de 0,0101562 grammes d'or à 0,00935443 grammes d'or. En février 1973, les autorités de Washington décidaient de dévaluer, cette fois-ci, leur monnaie de 20%. Le franc burundi se réévalua de 11,11% vu que le rapport était 1 \$ USA = 78,75 FBU.

Le 03/05/1976, le franc burundi fut dévalué de 14,29% portant ainsi le taux de change à 90 FBU pour 1 dollar.

Selon le rapport annuel de la B.R.B. de 1976, les raisons qui militèrent en faveur de cette dévaluation sont :

"au cours des quatre premiers mois de l'année, l'affaiblissement de monnaies des partenaires commerciaux européens par rapport au dollar avait provoqué une appréciation du FBU. Celui-ci était rattaché à la devise américaine, alors que dans le même temps et cédant aux mêmes pressions, les monnaies des pays voisins avaient fait l'objet assez tôt d'ajustement en baisse"³⁴.

Il convient néanmoins de remarquer qu'au cours de cette année, le Gouvernement présageait à la fin de l'année un déséquilibre de la balance des paiements dû notamment à l'accroissement des revenus distribués aux planteurs de café, aux dépenses exceptionnelles qui devraient entraîner l'exécution d'un Programme Accéléré d'Investissement (PAI) et d'autres dépenses nécessitées par la tenue d'une réunion d'Etat de l'Afrique Centrale et Orientale.

Néanmoins, la balance des paiements a finalement dégagé un excédent sans précédent (+ 1652,6 millions de FBU).

Depuis 1976 jusqu'en 1983, la monnaie burundaise était rattachée au dollar américain par une unité de parité fixe de 90 FBU pour un dollar. Cette parité n'avait pas changé bien qu'à la suite de la chute des cours mondiaux du café et à la hausse des prix des produits pétroliers, la balance des paiements s'était détériorée d'année en année.

Les défauts répétés de la balance des paiements avaient ponctionné les réserves de change jusqu'à ce que celles-ci tombèrent à un niveau critique. Les

³⁴ Rapport annuel de la B.R.B. de 1976, p. 158.

autorités monétaires ont pris des mesures d'assainissement de la situation économique (compression budgétaire, remplacement des importations les moins vitales par les produits locaux) du pays mais en vain.

De la sorte, il s'est avéré nécessaire pour les autorités monétaires de procéder au réajustement du taux de change du FBU qui n'avait cessé de réévaluer par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux. Ce qui est illustré par le tableau n° 1.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Tableau n° 1 : Evolution des cours de change des principales monnaies (unité monnaie étrangère en unités de FBU)

	1980	1981	1982	1982	VARIATION EN % ENTRE 1980-1983
1. Dollar américain	90,00	90,00	90,00	90,00	0
2. Mark allemand	49,61	39,99	37,15	34,59	- 30,2
3. Yen Japonais (100)	39,91	40,97	36,32	38,63	- 3,2
4. Franc Belge	3,08	2,45	1,99	1,7	- 44,0
5. Franc français	21,33	16,67	13,79	11,32	- 46,0
6. Shilling Kenyan	12,14	10,09	8,28	6,96	- 43,0
7. Florin Pays-Bas	45,35	36,26	33,76	30,83	- 32,0
8. Livre sterling	209,39	182,68	157,65	134,77	- 35,0
9. Lire italienne (100)	10,50	7,98	6,68	5,69	- 45,0
10. Shilling tanzanien	10,98	10,86	9,72	7,32	- 33,3 *

Source : - Rapport annuel de la B.R.B. de 1983, p. 181.

* - Calcul de l'auteur

Devant cette situation (surévaluation de la monnaie burundaise), le gouvernement du Burundi décida de dévaluer la monnaie de 30%. ¹ Cette mesure monétaire devrait rétablir l'équilibre extérieur en favorisant les exportations et en réduisant les importations. Elle était également destinée à améliorer la situation budgétaire de l'Etat par un apport supplémentaire des recettes.

¹ Le taux de dévaluation est obtenu à l'aide de cette opération : $\frac{122,7 - 94,38}{14,38}$.

Il ressort de ce tableau que depuis la période du 01.04.1992, comparativement à la période précédente, l'on aurait cru à une réévaluation.

Néanmoins, il s'agit d'un changement de parité : le FBU est rattaché à un panier de monnaies des pays principaux partenaires commerciaux. De plus, il est soumis à un régime d'un taux de change flexible qui reflète les variations presque réelles du marché.

C'est l'évolution de cette parité de FBU qui nous permettra d'analyser les modifications apportées à la balance commerciale et le service de la dette extérieure (Section II) et son impact sur l'équilibre interne (section III). Une brève étude de la modification du franc burundi depuis 01.04.1992 sera réservée à la section IV.

SECTION II : DEVALUATION ET L'EQUILIBRE EXTERNE

II.1. La dévaluation et l'amélioration de la balance commerciale

La dévaluation devrait améliorer la compétitivité dans la mesure où la hausse du prix de monnaies étrangères en termes de monnaie nationale a pour effet de réduire le volume des importations. En outre, la diminution de la monnaie nationale en termes de monnaies étrangères se traduirait par une croissance des exportations.

Pour le cas du Burundi, nous envisageons de faire deux hypothèses: l'une concerne le cas de l'amélioration de la balance commerciale après la dévaluation, l'autre analyse l'effet contraire. Un test économétrique nous indiquera laquelle des hypothèses est vérifiée.

Prenons l'hypothèse où le Burundi maintient les prix en devises étrangères. Les exportateurs réagiraient en exportant davantage pour un prix mondial identique (qui correspond à un prix en FBU plus élevé).

Du côté des importations, le maintien des prix en monnaies étrangères après la dévaluation signifie que les importateurs font finalement face à des prix en FBU majorés du pourcentage de la dévaluation. Ils achèteraient donc des quantités plus faibles pour réagir à des prix qui leur sembleraient plus élevés.

Comme les quantités exportées augmentent et les quantités importées diminuent pour des prix inchangés (cette hypothèse est valable si les cours mondiaux des produits exportés augmentent de façon à éponger la perte due à la dévaluation), la dévaluation ne peut sans la moindre ambiguïté qu'améliorer la balance commerciale.

La deuxième hypothèse produit des effets contraires. Il s'agit précisément du cas où les demandes sont inélastiques. Ainsi, étant donné l'inélasticité de la demande d'importations, les burundais achètent les mêmes quantités au même prix en monnaies étrangères. Il en résulte un renchérissement des importations parce que la valeur en devises étrangères des importations ne change pas.

Du côté des exportations, nos partenaires ne réagissent pas à la baisse des prix en achetant davantage les produits exportés. Le résultat est que le Burundi finit par gagner moins de devises étrangères et donc sa balance commerciale se détériore.

Ces deux hypothèses peuvent être résumées en ces mots : la dévaluation améliore la balance commerciale si la somme de l'élasticité de la demande interne des produits importés et de l'élasticité de la demande extérieure des produits nationaux est supérieure à un (condition de Marshall-Lerner). Si la somme de ces deux élasticités est inférieure à un, la dévaluation détériore la balance commerciale.

Cette conclusion est vérifiée par une estimation des fonctions d'exportations et d'importations au Burundi au cours de la période allant de 1980 à 1991¹. Les fonctions des importations et des exportations sont estimées sous forme logarithmique.

$$(1) MD = f \left(\text{PIB}, \frac{\text{P.PIM}}{\text{P.PIB}} \right)$$

$$(2) XD = f \left(\text{T.C.E.R.}, \frac{\text{P.EXP}}{\text{IM}} \right)$$

où IMD = Valeur réelle des importations

$\frac{\text{P.PIM}}{\text{P.PIB}}$ = prix relatif des importations avec
P.PIM : indice des prix à l'importation
P.PIB : le déflateur du PIB

$\frac{\text{P.EXP}}{\text{P.IM}}$ = Prix relatif des exportations (prix réel
des exportations) avec P.EXP indice de prix
à l'exportation.

IM = Inflation mondiale.

$$(3) \ln \text{IMD} = -1,176 + 0,967 \ln \text{PIB} - 0,393 \ln \frac{\text{P.PIM}}{\text{P.PIB}}$$

$$(4) \ln \text{XD} = 9,301 + 0,004 \ln \text{TCER} + 0,423 \ln \frac{\text{P.PEXP}}{\text{P.IM}}$$

Au terme de cette analyse, la condition de Marshall-Lerner n'est pas vérifiée car la somme de deux élasticités en valeur absolue ($0,353 + 0,423 = 0,776$) reste inférieure à un.

Nous avons cherché à mettre en lumière les raisons qui sont à l'origine de la non-vérificabilité de réussite de la dévaluation à ce sujet par une analyse de la réaction du volume des exportations et des importations aux modifications du taux de change effectif réel.

a.1. Réaction du volume des exportations au taux de change effectif réel

i) Spécification du modèle

$$EXP = f(TCER)$$

EXP = volume des exportations

TCER = taux de change effectif réel

E = terme d'erreur

L'équation de la régression aura la forme :

$$EXP = a_2 + a_1 TCER + E$$

ii) Estimation des paramètres

$$a(1) = -151,91280 \quad t = -1,510$$

(100.58760)

$$a(2) = 57087.73000 \quad t = 5.532$$

(10320.43000)

Variance : 84544.260

Ecart-type : 9193.796

R-carré : 0,18572

R-carré corrigé : 0,10430

F - test (1,10) : 2-28086

D - u(12,1) : 0.94459

$$VEXP = 57087,7300 - 151,9180TCER + E$$

iii) Interprétation des résultats

Sur le plan de l'économétrie, nous constatons que :

- le test de student est non significatif ;
- le R^2 nous apprend que 10% de la variation du volume des exportations sont expliquées par le taux de change effectif réel.
- De même le test de Fisher nous renseigne que la variable TCER n'explique pas la variation de la variable dépendante (VEXP).

Au niveau économique, le signe du coefficient TCER est conforme à la théorie selon laquelle le mouvement des exportations est déconnecté du taux de change réel. Les exportations burundaises et d'ailleurs pour la plupart des pays africains sont concentrées sur un nombre restreint de produits.

Nos exportations concernent essentiellement les produits primaires dont le café occupe à lui seul environ 80% de la valeur totale des recettes d'exportations. Le prix de vente de tels produits sont fixés sur les marchés étrangers en perpétuelle fluctuation. En outre, la demande extérieure de produits primaires dépend davantage de l'acquisition des produits de substitution et des décisions politiques (risques d'embargo par exemple).

A.2. Réaction du volume des importations au taux de change effectif réel

i) Spécification du modèle

$$VIMP = f(TCER)$$

avec TCER = taux de change effectif réel

VIMP = volume des importations

E = terme d'erreur

L'équation de la régression aura la forme

$$VIMP = a_2 + a_1 TCER + E$$

ii) Estimation des paramètres

$$a(1) = -395.27960 \quad t = -1,190$$

$$a(2) = 251561.5 \quad t = 7.383$$

Variance : 921452400.00

Ecart-type : 30355,44

R-carré : 0.41

R-carré corrigé : 0.36

F-test (1,10) : 1,41

D-W (12,1) : 0,87

L'équation de la régression aura la forme :

$$VIMP = 251561,5 - 395,27960 TCER + E.$$

iii) Interprétation des résultats

Que nous suggèrent les résultats ci-dessus : de façon économétrique.

- La valeur du test F n'est pas satisfaisante. En effet, $F_{\text{calculé}} < F_{\text{table}} (1.41) < (4,96)$
En termes de spécification du modèle, la valeur de R^2 et R^2 -corrigé est basse. Ceci veut dire que la variation du volume des importations est peu expliquée par la variation du taux de change effectif réel.

Sur le plan économique, nous sommes satisfaits du signe du TCER. Le mouvement des importations est déconnecté du taux de change réel. Ceci confirme l'idée selon laquelle l'essentiel des importations nécessaires, sans substitut national comme le souligne Tharcisse Kadede,

"Du côté des importations, l'on arrive rarement à une diminution des volumes parce qu'il s'agit dans la plupart des cas des achats incompressibles (équipement pour l'infrastructure de base, pièces de rechange, intrants ou énergie)"².

Nous retiendrons donc que la dévaluation n'améliore pas la balance commerciale. La demande extérieure de nos exportations et la demande interne des produits importés sont inélastiques.

II.2. Effet de la dévaluation sur la dette extérieure

II.2.1. Origine du recours à l'endettement extérieur

Depuis les années 60, le Burundi comme tout autre pays du Tiers-Monde, s'est endetté auprès des pays industriels. Phénomène normal car pour se développer, étant donné que l'épargne est faible, le Burundi n'avait pas d'autres choix.

Tableau n° 3 : Taux d'épargne intérieure

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
PIBm (en M Fbu)	91169,4	100657,6	118169,7	138790,8	137194,6	139840,0	151964,5	176742,8	195378,0	212341
Epargne inté- rieure (en M Fbu)	-2481,4	6619,1	6879,1	7735,9	6576,7	9251,0	2427,4	8186,4	-5431,1	-1384
Taux d'épar- gne natio- nale brute	1831,7	10546,1	10632,5	10950,7	12275,4	15512,9	9230,7	20774,7	11657,4	2195,1
Taux d'épar- gne inté- rieure	-2,8	6,5	6	5,5	5	6,6	1,6	4,6	-2,8	-0,6

Ce tableau nous montre que le taux d'épargne intérieure est faible voire même négatif pour certaines périodes (1982, 1990, 1991). Ces trois périodes correspondent à une désépargne. Dans une telle situation, explique le rapport du Ministère du Plan, "les ménages et l'Etat consomment plus que la somme de la valeur ajoutée créée par l'économie burundaise"³.

En tant qu'indicateur de la capacité du pays de financer son développement, le taux d'épargne est de mauvaise augure. Soulignons en passant que l'épargne nationale brute est ici partout en bonne position. C'est le prix des transferts courants, une source qui ne relève pas de l'activité productive de l'économie domestique qui occupe une place importante. L'épargne extérieure faible et l'épargne nationale brute ne pouvant pas couvrir le montant alloué à l'investissement, une part importante du financement provient de l'extérieur. Le tableau suivant montre que ce financement n'est pas faible.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

Tableau n°4: Investissement par source de financement.

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Investissement (en M FBu au prix courant)	13183,7	22976,8	21708,9	19237,7	15975,5	31612,1	22847,4	29097,5	33624,1	37273,0
Epargne intérieure d'investis- sment (en %)	45,8	46	49	56	76	49	40	71	34	54
Epargne extérieure d'investis- sment (en %)	55,2	54	51	44	24	51	60	29	66	46

Source : - Economie burundaise 1991
- Nos calculs

Le taux de croissance de l'investissement devrait générer des ressources dont une partie serait consommée par les agents économiques et dont le résidu servirait à rembourser la dette contractée. Une augmentation de ce résidu diminuerait le recours au financement extérieur. Au Burundi, la croissance du taux d'investissement qui génère des ressources futures n'est pas prometteur. Selon l'économie burundaise (1991), ce taux est faible (15% en 1988, 16,5% en 1989, 17,2% en 1990 et 17,6 en 1991).

Outre cette faiblesse de croissance de l'investissement, l'emprunt extérieur n'est pas utilisé pour financer une structure cohérente et dynamique. En effet, au Burundi, les industries qui se sont installées sont des industries traditionnelles qui pour la plupart importent une part non négligeable des matières premières à défaut des industries en amont pour les procurer.

Le redressement économique qu'on devrait attendre des industries laisse des critiques. L'industrie devrait mettre à la disposition de l'agriculture des outils nécessaires pouvant améliorer le niveau de productivité. Or, on remarque l'inexistence de ces types d'industries - industries mécaniques, industries chimiques. Ce qui explique la faiblesse de marges d'accumulation.

A côté des raisons internes, l'origine du recours à l'endettement peut être expliquée par une très forte concurrence sur le marché international des produits primaires mais surtout par une chute des cours de ces produits depuis les années 80. Or, la part des recettes d'exportation de ces produits (café, thé et coton surtout) est évaluée à plus de 80% du total des recettes d'exportations.

Outre les raisons à l'origine du recours à l'endettement extérieur, il convient d'analyser la dette publique extérieure.

II.2.2. Analyse de la dette publique extérieure

L'économie burundaise est handicapée par le niveau bas de la propension à épargner. Ce déficit est compensé par un emprunt de l'épargne des pays étrangers : la dette extérieure. L'évolution de la dette publique extérieure sera comprise à travers ces indicateurs :

- Le ratio du service de la dette extérieure/recettes des exportations de biens et services non facteurs ;
- le taux d'endettement encouru (court et long terme)/PIBm;
- le service de la dette extérieure par rapport au budget ordinaire.

1) Le service de la dette extérieure/recettes d'exportations de biens et services non facteurs ou le ratio du service de la dette

C'est l'indicateur le plus couramment utilisé pour mesurer le poids d'endettement qu'une économie peut supporter. Il se définit comme la proportion des recettes d'exportations des biens et services non facteurs alloués au service des obligations globales de la dette extérieure (remboursement de l'amortissement, des intérêts).

"Au dessus de 20%, ce ratio devient potentiellement dangereux"⁴.

Il convient de distinguer deux périodes. La période allant de 1982 à 1985. Au cours de cette période, le ratio était faible, inférieur au taux soutenable (20%).

A partir de 1986, le ratio a dépassé ce taux. C'est en 1991 qu'il a atteint le niveau le plus élevé. La proportion des recettes d'exportations des biens et services assurant le service de la dette s'accroît à un rythme alarmant : de 1982 à 1991, le taux d'accroissement est de 58%.

2) Le ratio Encours/PIBm

Le niveau élevé de ce ratio et son accroissement rapide sont symptomatiques d'un endettement excessif. Par contre, un niveau bas traduit un taux de croissance du PIB ou une productivité de l'investissement supérieur à celui de l'endettement. Un tel cas serait la condition d'avoir un service soutenu de la dette extérieure.

Pour le cas du Burundi, au cours de 5 premières années de la période sous analyse, le taux reste modéré, inférieur à 50%. Ce ratio a évolué rapidement les années suivantes jusqu'à une période (1989) où l'encours dépasse le PIBm : une situation déplorable. Si dans l'avenir on devrait rembourser la dette échue, il arriverait un moment où presque tout le PIB serait dépensé à cet effet. On se demande alors si on cesserait d'acheter les biens d'équipement ou de consommer une partie du PIB pour assurer l'entretien des agents économiques qui entrent dans les rapports de production.

3) Service de la dette extérieure par rapport au budget de fonctionnement

Ce ratio détermine la part du budget de fonctionnement alloué au service extérieur de la dette publique. Au cours de l'année 1982, ce ratio était faible au reste de la période couverte par l'étude. A partir de l'année 1983, ce ratio monte en flèche jusqu'à atteindre un niveau de 34,5%.

De 1987 à 1992, ce ratio diminue progressivement même si le rythme de décroissance est bas.

Les ratios de la dette proposent plusieurs façons d'évaluer le coût du service de la dette ou l'aptitude à l'assurer, en termes de devises ou de "production sacrifice".

Il est aujourd'hui bien prouvé qu'une grande part de ressources empruntées dans les années 80 a servi à suppléer à la baisse du taux d'épargne et à financer des projets non viables du prix du marché alors en vigueur. De surcroît, même dans certains cas où les fonds avaient été investis judicieusement, les taux de rendement constatés ont été insuffisants à cause

des variations inattendues et défavorables des taux d'intérêt. Dans ces conditions, le Burundi s'est lourdement endetté.

4) Dévaluation et service de la dette extérieure

Pour stigmatiser notre analyse de l'évolution fulgurante du service de la dette extérieure, nous nous proposons de faire une étude empirique de l'effet de la dévaluation sur le service de la dette publique extérieure pour la période 1982-1991.

i) Spécification du modèle

Sd. ext. = f (D)

D = taux de dévaluation

Sd. ext. = Service de la dette extérieure

E = terme d'erreur

L'équation de la régression aura la forme :

$$\text{Sd. ext.} = a_2 + a_1 D + E$$

ii) Estimation des paramètres

$$a(1) = 87,64545 \quad \text{avec } t = 6,883 \\ (12.73356)$$

$$a(2) = - 8989.06800 \quad \text{avec } t = - 4,804 \\ (187.34800)$$

Variance : 834651,9000

Ecart-type : 913.59260

R-carré : 0,85553

R-carré corrigé : 0,83748

F-test (1,8) : 47,37611

D-W (10,1) : 1,68566

En définitive, l'équation de la régression s'écrit

$$\text{Sd. ext} = - 8989.34800 + 87,64545D + E$$

iii) Interprétation des résultats

Au niveau économétrique, nous remarquons une relation positive entre la dévaluation et le service de la dette extérieure. La variable D est significative. Le test de student et de Fisher montrent cette véracité.

En effet, t-test (1,8) table : 2,306 < t (1,8) calculé (6,883)
 F-test (1,8) table : 5,32 < F-test (1,8) calculé (47,37611).
 Qui plus est, le R²-corrige nous renseigne que 83% de la variation de la dette extérieure est expliquée par le taux de dévaluation, c'est-à-dire que le reste (17%) est expliqué par d'autres facteurs.

Sur le plan économique, le signe du coefficient de D est conforme à la théorie économique selon laquelle la dévaluation augmente le service de la dette extérieure.

En conclusion, le déficit de l'épargne ne sera pas financé indéfiniment par les capitaux étrangers empruntés qui par ailleurs augmentent après la dévaluation. Il est donc nécessaire que le Burundi qui connaît des difficultés à assurer le service de la dette extérieure, mette en place une structure économique qui puisse générer des ressources. De la sorte, les banques commerciales à titre d'illustration cesseraient d'être de simples instruments d'intermédiations financières mais bien plus des mécanismes de création "monétaire ex-nihilo".

L'épargne dans le milieu rural est souvent non mobilisée à cause de l'absence d'une structure financière saine. Comme on a déjà amorcé une politique économique d'installation des institutions de crédit: les COOPEC dans les zones rurales pour favoriser le processus de l'épargne.

Un autre instrument à ne pas négliger est celui de doter les zones rurales des biens d'équipement et d'une technologie plus sophistiquée en vue d'améliorer la productivité.

Il serait encourageant de mettre fin à des taux d'intérêts réglementés qui entraînent un rationnement du crédit et qui freinent l'épargne et par ricochet l'expansion économique.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Tableau n°5 : Indicateurs de poids du service de la dette.

	Recettes des exploitations des B & SNF (MFBu)	Sd. Ext (MFBu)	Ratio du service de dette (en %)	Encours (MFBu)	PIB _m (MFBu)	Encours/PIB _m (en %)	Sd.Ext/BF (en%)
1982	9237,8	574,1	6,2	16276,2	82775,3	19,6	7,9
1983	8987,5	892,8	9,3	32368,2	87214,5	37,2	18,5
1984	13977,5	1665,9	11,9	41098,7	91169,4	45	18,4
1985	14586,4	2601,5	17,8	47079,5	100657,7	46,7	27,9
1986	15893,3	3349,3	21	65323,6	118167,7	55,2	34,5
1987	13623,3	4019,5	29,5	83326,3	138790,8	60	31,1
1988	19133,3	5444,5	28,4	116474,6	137199,6	83,3	28,4
1989	17224,3	6369,9	36,9	147270,2	139804,0	105	30,2
1990	15332,9	6414,2	41,8	139289,1	151964,5	91,6	28,5
1991	21231,4	6039,3	28,4	170242,4	195378	87	27,7

Source : - Rapports annuels de la BRB
- Calculs de l'auteur

SECTION III. EFFET DE LA DEVALUATION SUR L'EQUILIBRE INTERNE

Parmi les éléments auxquels la dévaluation exerce des effets à ce sujet, la littérature économique insiste sur l'inflation et les finances publiques. Nous aborderons ces deux points successivement dans le cas du Burundi.

III.1. Effet de la dévaluation sur l'inflation

La dévaluation exerce une influence sur les éléments macro-économiques dont le niveau des prix intérieurs fait partie. Pour mener notre analyse, nous retiendrons deux scénarios. Pour le premier scénario, la dévaluation fait monter les prix relatifs des produits étrangers par comparaison aux produits locaux. Ce phénomène a pour effet de baisser les importations et de développer l'import-substitution. Il s'ensuit un accroissement ou une intensification de la production des biens échangeables. De la sorte l'inflation est susceptible d'être maîtrisée.

Pour le second scénario, la hausse des importations à la suite d'une dévaluation est répercutée à travers les consommations intermédiaires et donc le prix de vente de chacune des branches d'activités. Comme les productions de chaque branche sont consommées par les autres branches, ce phénomène engendrera une nouvelle élévation des coûts de production des autres branches.

L'élévation du prix des importations exerce donc un effet direct par la hausse du coût des entreprises importatrices et un effet indirect par la répercussion de chacune des branches d'activités des hausses qu'elles ont dû supporter. La dévaluation étant rapidement neutralisée par l'inflation, il devient nécessaire de procéder à une nouvelle dévaluation. Le processus se répétant, on retombe dans un cercle vicieux: inflation - dévaluation - inflation⁵.

La différence frappante qui existe entre ces deux scénarios fait ressortir que le succès ultime de la dévaluation et notamment son impact sur les prix intérieurs dépend dans une large mesure de la compressibilité ou non des importations.

Pour le cas du Burundi, il a été constaté que les résultats obtenus précédemment (effet du taux de change effectif réel sur le volume des importations) corroborent le second scénario.

Dans le cadre de l'ajustement, le Burundi s'était donné l'objectif d'atteindre un niveau d'inflation de 5%. Néanmoins on n'a pas pu arriver à contenir l'inflation jusqu'à ce taux. On a pu obtenir des taux proches de 7,3%, 7,1% respectivement pour les années 1988 et 1990, c'est ce que nous rapporte l'économie burundaise 1991.

Parmi les raisons qui expliquent cette hausse de l'inflation, on peut citer principalement deux. D'abord l'inflation mondiale (cfr annexes) n'a cessé d'augmenter depuis 1986. Or, cette inflation exerce une influence sur l'économie burundaise à travers les prix à l'exportation de nos partenaires commerciaux. Le Burundi ne peut pas échapper à cet effet induit d'autant qu'il est fortement dépendant du commerce extérieur.

Ensuite, un autre élément qui entre dans l'explication de l'inflation est la masse monétaire. Sur les 4 dernières périodes, la masse monétaire a connu les taux de croissance suivants :

1988/1989 : 3%
 1989:1990 : 8%
 1990/1991 : 13,8%

Ces données sont les signes avant-coureurs d'un net relâchement de la politique monétaire restrictive. Jusqu'ici nous pouvons admettre que l'évolution de la masse monétaire a contribué à la croissance du taux d'inflation. Le taux d'inflation ne dépend pas seulement de l'inflation mondiale, de la masse monétaire mais aussi du taux de change. Ainsi, un des résultats les plus probants est certainement l'impact inflationniste de la dépréciation du taux de change. Le test suivant le montre fort bien.

i) Spécification du modèle

$$IPC = f(D)$$

avec IPC : indice des prix des ménages de Bujumbura

D : taux de dévaluation

L'équation de la régression aura la forme :

$$IPC = a_2 + a_1 D + E.$$

ii) Estimation des paramètres

a (1) = 1.14565 t = 9.045
 a (2) = - 25.65372 t = -1,378
 (18.61509)

Variance : 82.58980
 Ecart-type : 9.08789
 R-carré : 0,91092
 R-carré corrigé : 0,82978
 F-test (1,8) : 81,80489
 D-W (10,1) : 2.16699

iii) Interprétation des résultats

Le coefficient t est significativement différent de zéro. Egalement les valeurs de R^2 et R^2 corrigé sont très élevées, ce qui témoigne la bonne qualité de l'ajustement de cette fonction de l'indice des prix à la consommation.

Le test statistique F soutient que l'indice des prix à la consommation est une fonction du taux de dévaluation. Par ailleurs, nous supposons qu'il n'y a pas autocorrélation des erreurs bien que le test porte sur une petite période.

Bref, les résultats de l'estimation de cette fonction sont sur le plan économétrique, bons.

Au niveau économique, le signe positif du paramètre D témoigne la hausse du prix à la consommation (des ménages de Bujumbura) consécutive à la dévaluation. Cela signifie que la dévaluation au lieu d'être "une thérapie" aux pressions inflationnistes, elle les exacerbe pour le cas du Burundi.

Les pouvoirs publics devraient contrôler les importations, l'expansion monétaire. Sinon ces éléments peuvent intensifier les pressions inflationnistes et éroder la compétitivité du Burundi sur les marchés internationaux.

III.2. Effet de la dévaluation sur les finances publiques

a. Effet malus et bonus

Les finances publiques constituent un agrégat macro-économique auquel la littérature économique insiste très peu quant à son évolution suite à une dévaluation.

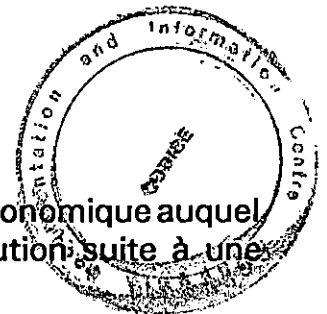
Implicitement, la dévaluation est une occasion donnée à l'Etat pour renchérir la valeur en monnaie nationale de l'assiette taxable surtout celle reposant sur le commerce extérieur. Au Burundi, ce poste occupe une part relativement importante, soit un taux de 27% en 1991.

En outre, la dévaluation augmente la valeur de l'aide publique étrangère évaluée en monnaie locale. Les deux éléments réunis constituent l'effet bonus.

Par contre, affirme Pierre Jacquemont,

"la dévaluation contribue au renchérissement de la dette extérieure publique et avalisée et élève le coût des dépenses publiques en biens importés"⁶.

Cette incidence négative s'appelle l'effet malus.



Il convient de faire une observation avant d'analyser le cas du Burundi.

"Une dévaluation déclenche un bon nombre de répercussions qui se compensent mutuellement en partie, si bien que le résultat net dépend de la situation particulière du pays"⁷.

Le raisonnement qui précède souligne à titre d'exemple le régime fiscal d'un pays, de l'aide étrangère publique favorable au pays qui consent à dévaluer et/ou d'une annulation de la dette publique.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Tableau n°6 : Effet de la dévaluation sur les finances publiques.

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Indice de dévaluation du FBu / DTS (base 1982 = 100)	100	130	130	130	145	148	158	168	166	183
Recettes :										
° Recettes assises sur le commerce extérieur (en FBu)	3.259,9	2.534,0	4.696,3	6.464,6	8.015,1	3.933,1	7.922,5	9.153,8	6.210,0	8.463,6
° Recettes assises sur le commerce extérieur au T.C.	3.259,3	1.949,2	3.612,5	4.972,7	5.527,6	2.693,9	5.078,5	5.514,3	3.740,9	4.625,0
° Aide étrangère publique (en MFBu)	7.250	7.953,4	9.334,8	9.448,1	11.185	13.356	12.824,6	21.091	28.190,3	33.371
° Aide étrangère au T.C.	7.950	6.118	7.179	7.267,7	77.138,8	9.142	8.220,8	12.705,4	16.982	18.235,5
° Bonus sur le commerce extérieur	0	584,8	1.083,8	1.451,9	2.523,5	1.239,2	2.844	3.635,5	2.469,1	3.838,6
° Bonus sur l'aide étrangère	0	1.835,4	2.153,8	2.180,4	3.471,2	4.208	4.603,8	8.385,6	11.208,3	15.235,5
° Total bonus	0	2.420,2	3.237,6	3.672,3	5.994,7	5.447,2	7.447,8	12.025,1	13.677,4	18.974,1
Dépenses :										
° Dépenses en biens importés	1.667	1.265	1.343,6	1.887,0	2.124,6	1.597,4	2.168,8	2.919,5	3.357,4	3.861
° Dépenses en bien importés au T.C.	1.667	973	1.033,5	1.451,5	1.465,2	1.094,00	1.390,2	1.758,73	20.22,5	2.109,8
° Service de la dette extérieure	574,1	892,8	1.665,8	2.601,5	3.349,3	4.019,5	5.444,5	6.369,9	6.414,9	8.039,3
° Service de la dette extérieure au T.C.	574,2	689,7	1.281,3	2.001	2.309,8	2.753	3.490	3.837,2	3.864,3	3.300
° Malus sur les dépenses en biens importés	0	292	310,1	435,5	659,4	503,4	778,8	1.160,77	1.334,3	1.751,2
° Malus sur la dette extérieure	0	203,1	384,5	600,5	1.039,5	1.266,5	1.954,5	2.532,7	2.550,6	2.739,3
° Total malus	0	495,1	694,6	1.036	1.698,9	1.769,3	2.733,1	3.693,47	3.885,5	4.490,5
° Solde (bonus - bonus)	0	1.325,1	2.543	2.636,3	4.295,8	3.677,3	4.714,7	8.331,4	9.791,9	14.483,6

Source : - Rapports annuels de la B.R.B.
- Economie burundaise 1991
- Calculs de l'auteur

Ce tableau se veut comme une comparaison de l'effet bonus et de l'effet malus. Nous tenons à préciser que l'effet de la dépréciation du taux de change sur les finances publiques est difficile à cerner. Néanmoins, au regard de ce tableau ci-dessus, il se dégage quelques observations.

Si on établit le solde "bonus-malus", on constate que l'effet de la dévaluation est apparemment positif. A cela il tient des causes suivantes :

Les postes sensibles à l'effet de bonification sont plus importants que ceux sensibles à l'effet "malus" dans le budget du Burundi. Ainsi, les recettes assises sur le commerce extérieur et les dons sont depuis 1988 deux voire même 3 fois supérieurs le montant des dépenses en biens et services importés et du service de la dette extérieure.

Bien plus, les pays en développement comme le Burundi reçoivent un grand volume de l'aide étrangère. Le rapport du ministère du plan précise

"les contributions sous forme de dons en capital passent de 3597,9 millions FBU en 1988 à 11930,5 millions FBU en 1989 avec le taux de croissance le plus élevé en 1989 de 91,9%⁸.

L'aide étrangère que nous recevons n'est qu'apparente. Une partie non négligeable retourne dans ces mêmes pays financiers.

"En 1992, la part allouée à l'assistance technique se chiffre à peu près à 8 milliards"⁹.

Un autre effet qui est loin de consolider l'effet de bonification est l'instabilité des cours du café. Avec la baisse de cours du café, les droits sur le café (composante des recettes assises sur le commerce extérieur) diminuent.

Dans une conjoncture économique marquée par des fluctuations des cours du café, la dévaluation est loin d'être un instrument de stabilisation des recettes assises sur ce produit, principal source des recettes pour le Burundi.

Plus important encore est cette composante de l'aide étrangère qu'est le service de la dette extérieure. Le rééchelonnement de la dette accroît l'effet de bonification. Le Burundi faisant partie des pays dont le PIB se trouve dans l'incapacité de rembourser la dette échue, il se voit obligé de rééchelonner une partie de l'emprunt. On comprend donc pourquoi le solde bonus-malus est positif.

Une dernière analyse à ce sujet est cet élément : dons publics de capital en nature. La contrepartie en FBU, accordée à cet effet, vient grossir le montant de l'aide étrangère, pourtant la répercussion sur les finances publiques n'est pas immédiate même à plus long terme, elle est douteuse.

En somme qu'est-ce que nous pouvons retenir ? L'effet de la dévaluation sur les finances publiques est incertain. Cet instrument de politique économique est un élément de stabilisation des recettes assises sur le commerce extérieur si la structure de produits d'exportations est diversifiée.

b) Effet de la dévaluation sur le budget de l'Etat

Dans le cas précédent, nous avons pris en considération le budget de l'Etat d'une manière globale. Dans ce qui suit, nous essayerons d'analyser quelques éléments du budget de l'Etat d'une façon plus ou moins détaillée.

b.1. Effet de la dévaluation sur les recettes budgétaires

En ce qui concerne les impôts perçus sur les entreprises et leurs résultats professionnels, une possibilité est offerte à l'Etat pour accroître les recettes. En effet, la dévaluation a pour effet d'accroître les coûts des intrants en monnaie nationale. Si les entreprises, opérant à l'intérieur d'une économie dévaluatrice, parviennent à répercuter la hausse du prix des intrants importés sur le prix de vente de leurs produits, dans ce cas, l'assiette imposable peut augmenter. Dans le cas contraire, les effets de la dévaluation sur les impôts tirés sur les revenus professionnels des entreprises et les sociétés est presque nul, c'est ce que traduit le tableau suivant.

Tableau n°7 : Impôts sur les revenus professionnels des entreprises et sociétés

Période	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Montant	1965	1985	2214	2103	2,81	1977	2581	2003	2749	28
Evolution		1,1	11,3	-5	3,7	10,3	30,5	-22,4	37,2	3,3

Source : - NTISEZERANA Gabriel, effets de la dévaluation sur les finances publiques, U.B., mémoire 1992, Tableau n° 5.
- Nos calculs

La période sous-étude montre clairement que les impôts sur les revenus professionnels des entreprises et sociétés ont connu une progression irrégulière. Nous pouvons néanmoins faire quelques observations. Les années 1988 et 1990 ont connu une forte progression en pourcentage. Au cours de ces deux périodes, il y a eu une nette amélioration des recettes budgétaires sur les sociétés et les entreprises. Jusqu'à ce niveau on ne peut pas conclure que la dévaluation a exercé un effet positif sur ce gain des recettes.

En deuxième lieu, nous analysons l'effet de la dévaluation sur les recettes douanières (recettes assises sur le commerce extérieur). C'est à travers ces impôts qu'on comprend facilement l'effet de la dévaluation sur les finances publiques. Nous savons que les recettes douanières se composent des tarifs de douane à l'exportation et à l'importation. Pour montrer cet effet de l'ajustement monétaire, nous donnerons un petit exemple comme cas d'illustration.

Prenons une marchandise, qui avant la dévaluation coûtait 4 millions de FBU avec un droit de douane de 20%. Les recettes fiscales sont dans ce cas de 80.000 FBU. Avec une dévaluation de 15%, la marchandise importée coûtera 4.600.000 FBU. par conséquent, les recettes fiscales monteront à concurrence d'un montant de 920.000 FBU.

Pour nous rendre compte plus exactement de l'effet de la dévaluation sur le commerce extérieur, nous reprendrons une composante du tableau n°5.

Tableau n°8 : Evolution des recettes assises sur le commerce extérieur (en MFbu)

Période	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Montant	3529,9	2534,0	4696,3	6464,6	8051,1	3933,1	7922,5	9153,0	6410	8463,6
Evolution	-	-22,3	85,3	37,1	23,1	-50,9	101,5	155,3	-32	36,2

Source : - Tableau n°5
 - Nos calculs

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

Il ressort de ce tableau que les recettes assises sur le commerce extérieur ont évolué de façon irrégulière depuis l'année 1983.

Les années 1986, 1987, 1990 se caractérisent par des progressions négatives. Les différents rapports (rapports annuels de la B.R.B., économie burundaise) nous donnent les facteurs qui tiennent à cette situation.

Précisons avant de donner les explications qui sont à l'origine de ces progressions négatives que les recettes assises sur le commerce extérieur dépendent très largement des droits sur le café et donc sur les recettes du café.

Pour ce qui est de l'année 1982-1983, la production du café a été médiocre. Le rapport annuel de la B.R.B. précise :

"La médiocrité de la campagne 1982-1983 a été essentiellement marquée par les variables incontrôlables telles que l'irrégularité et l'insuffisance des pluies ainsi que l'épuisement momentané des caféiers après l'excellent rendement de la campagne 1981-1982"³⁵

Concernant l'année 1987, l'économie burundaise explique les raisons à l'origine de la baisse des droits de sortie sur le café.

"Cette situation tient surtout à la chute des recettes sur le café qui sont passées de 4595 mio FBU en 1986 à 613 mio FBU en 1987 diminuant ainsi de 86,7%. En effet, la baisse du prix du café sur le marché international a été importante en réduisant le prix moyen du FBU de 465 F/kg en 1986 à 284 FBU/kg en 1987 et cela malgré les réajustements du cours de change".

En l'année 1990, nous sommes encore une fois en présence d'une baisse de progression des recettes assises sur le commerce extérieur bien qu'on ne trouve pas des explications.

De ce qui précède, nous concluons que la dévaluation exerce un effet positif sur les recettes assises sur le commerce extérieur. Néanmoins, ces dernières dépendent des recettes d'exportations qui restent influencées par les facteurs exogènes (le prix du café fixé sur le marché international et les conditions climatiques).

b.2. Effet de la dévaluation sur les dépenses budgétaires

En ce qui concerne les dépenses, nous nous intéresserons uniquement sur les dépenses de rémunération du personnel de la fonction publique.

³⁵ Rapport annuel de la B.R.B.

Tableau n° 9 : Evolution de la masse salariale

ANNEES	MASSE SALARIALE (MFBU)	EFFECTIF TOTAL - Sous-statut non enseignant - Sous-contrat - Enseignant	SALAIRE REEL
1982	3.648,20	22.997	100
1983	3.793	23.484	93,96
1984	3.987	22.727	83,2
1985	4.379	23.602	89,30
1986	4.422,55	23.339	101,30
1987	5.165,98	24.585	94,4
1988	5.951,60	25.647	99,7
1989	6.438,860	27.812	89,2
1990	7.538,87	29.786	91,1
1991			

Source : - Bureau ASAP, analyse des emplois de la fonction publique, février 1993, p. 142.
 - NTISEZERANA Gabriel, op. cit., p. 49
 - Nos calculs

Il ressort de ce tableau que l'augmentation globale de la masse salariale est due à l'augmentation de l'effectif des salariés.

"Plus particulièrement, la masse salariale des enseignants s'accroît d'une manière sensible telle des agents sous-contrat ou sous-statut non enseignants"³⁶.

³⁶ Nous tenons cette affirmation de l'étude menée par le bureau ASAP, Analyse des emplois de la fonction publique, p. 142.

En conclusion donc, les dépenses de rémunération du personnel de la fonction publique n'ont pas augmenté sous l'effet de la dévaluation mais suite à l'augmentation de l'effectif du personnel. Les salariés de la fonction publique n'exercent pas un poids auprès du pouvoir public pour réclamer l'indexation des salaires comme d'ailleurs pour le cas de la plupart des P.V.D.

SECTION IV : APPRECIATION DE LA GESTION ACTUELLE DU REGIME DE CHANGE

INTRODUCTION

Depuis le 1^{er} avril 1992, le FBU est soumis à un régime de change qui est différent de celui d'avant cette période. Comme notre étude porte sur une période à régimes différents nous avons voulu les étudier différemment.

Tout au long de la section précédente, nous avons essayé de montrer que la dévaluation générale n'est pas parvenue à rétablir les équilibres interne et externe. Dans ce qui suit, nous tenterons de répondre à la question principale suivante : Est-ce que le régime actuel a amélioré la compétitivité - prix des biens échangeables ?

C'est l'indice du taux de change effectif réel (TCER) qui nous aidera à répondre à cette question. Nous établirons un parallélisme entre la compétitivité apparente et les transactions (importations-exportations) du Burundi avec les pays africains d'une part et aux pays industrialisés de l'autre.

Vu que la section porte sur une petite période, l'analyse des résultats prendra en considération les données mensuelles comme la littérature économique le suggère :

"l'analyse de la compétitivité est un phénomène qui s'analyse en moyenne période"³⁷.

Or l'analyse de la compétitivité se réfère au TCER, nous dit Pierre Jacquemot,

"la compétitivité - prix des biens échangeables est généralement privilégiée par le choix du TCER comme indicateur d'une surévaluation ou d'une sous-évaluation d'une monnaie"³⁸.

³⁷ Pincon et cal, Une méthode de mesure de la compétitivité internationale des produits français, une application à la période 1970-1976, bulletin trimestriel, Banque de France n° 10, 1980, p. 28.

³⁸ Pierre Jacquemot, "le rôle du taux de change dans l'ajustement d'une économie", in revue Tiers-Monde, t XXX, n° 118, avril-juin 1989.

1. Définitions

L'indice du taux de change effectif réel (TCER) est un indicateur composite dont la base de calcul est d'un côté les prix intérieur et extérieur et de l'autre les taux de change nominaux.

La définition du TCER suit une certaine évolution dans l'explication des termes.

Ainsi, le taux de change d'une monnaie par rapport à une seule monnaie étrangère est désigné par l'expression taux bilatéral. Depuis les années 1970, les taux de change sont devenus plus flexibles. Il a fallu alors élaborer des indices de taux de change qui permettent de mesurer la moyenne du taux de change d'une monnaie par rapport à plusieurs autres monnaies à une période donnée.

Le rapport moyen entre une monnaie et un ensemble d'autres monnaies est le concept que l'on désigne par l'expression de taux de change effectif.

Le taux de change effectif nominal du FBU est obtenu en multipliant ce ratio par le poids qu'occupe nos partenaires commerciaux dans les échanges. Jusqu'à ce niveau, on n'a pas encore considéré l'évolution de l'indice des prix du pays vis-à-vis de ses partenaires commerciaux. Tel qu'il est ainsi défini, le TCER FBU donne le prix du FBU exprimé par rapport à un panier représentatif des devises. Sous le régime de taux de change en vigueur au Burundi, ce panier est composé par un ensemble de monnaies inconnues du public.

L'indice du taux de change effectif nominal n'a qu'une portée limitée. Il ne nous renseigne pas dans quelle mesure la compétitivité des biens échangeables a pu varier dans le temps. Pour que cet indice soit un indicateur valable de la compétitivité, il faut qu'il soit corrigé des prix relatifs.

Ainsi, pour obtenir l'indice du TCER, "on déflate le TCER en mesurant les variations des prix relatifs"³⁹. On mesure la compétitivité d'un pays sur les marchés étrangers sur base de l'évolution du TCER comparé à celle des pays concurrents. En principe, une diminution du TCER d'un pays indique une amélioration de la compétitivité.

Les monnaies dites surévaluées sont celles dont le TCER enregistre une appréciation par rapport à leur niveau au cours duquel la situation extérieure du pays était jugée satisfaisante.

³⁹ NDAMWUMVANEZA Emmanuel, op cit., p. 72.

2. Caractéristiques techniques de construction du TCER

Ces caractéristiques comportent les indices des prix, le coefficient de pondération, le choix de l'année de base et la méthode d'agrégation.

- S'agissant des indices des prix, on distingue généralement trois indices: indice des prix à la consommation, indice pondéré des exportations et l'indice pondéré des importations.

Pour le cas du Burundi, on utilise souvent l'indice des prix à la consommation (des ménages de Bujumbura) ; ce qui a l'inconvénient de prendre en considération des biens ne faisant pas objet d'échange international. Néanmoins, les prix ont l'avantage d'être publiés mensuellement et disponibles dans diverses publications (rapports annuels des institutions publiques à titre d'exemple l'ISTEEBU, publications du FMI).

Concernant le coefficient de pondération, la détermination des coefficients de pondération se fonde sur 3 alternatives. La première alternative fonde le système de pondération sur la répartition des échanges selon les monnaies de paiement.

Une autre alternative est fondée sur une pondération proportionnelle aux PNB des partenaires commerciaux.

La dernière alternative et la plus privilégiée fonde son calcul sur l'importance relative des pays partenaires commerciaux dans le commerce bilatéral. Ainsi on choisira une période pendant laquelle la situation des paiements était "soutenable" ou une période au cours de laquelle il n'y a pas eu de déséquilibres économiques importants. Il sera procédé alors à une comparaison des taux de change pour une période donnée par rapport à "un taux d'équilibre".

La période généralement choisie pour le cas du Burundi est l'année 1980. On considère en effet qu'au cours de cette période, le déficit des paiements courant était surcompensé par les mouvements des capitaux.

Considérant que les échanges varient au fil des années, on a l'habitude de changer la période de référence. C'est ainsi que le TCER du FBU est calculé quelquefois sur base de la période 1985. A cette date, la balance des paiements était aussi excédentaire (+ 1371,1 millions FBU).

Quant à la méthode d'agrégation, l'indice du TCER peut être calculé à l'aide de la moyenne arithmétique, de la moyenne harmonique et de la méthode géométrique. Notre objectif n'étant pas de montrer les modes de calcul du TCER, nous nous limiterons à une brève présentation de la moyenne arithmétique qui est souvent utilisée dans les statistiques de la B.R.B.

A l'aide de la moyenne arithmétique,
 le TCEN = $\frac{\sum (T_{in}/t_{io}) W_i}{K} * 100$
 avec T_{in} représentant le nombre d'unités de devises du pays
 partenaire i ($i = 1 \dots K$) par unité de monnaie nationale
 à la période n .

- * W_i le poids relatif du pays étranger i dans les échanges considérés en moyenne sur la période.

Le TCER est obtenu en multipliant le TCEN par le ratio d'un indice de prix intérieurs à un indice de prix étrangers représentatifs des échanges du pays.

Formulation mathématique :

$$TCER : TCEN * \frac{P_n/P_o}{(P_{in}/P_{io}) W_i}$$

où P représente les prix intérieurs du pays considéré
 P_i les niveaux de prix dans le pays partenaire i à l'année n .

Après cette brève présentation du TCER, nous allons nous intéresser à l'évolution du TCER du FBU et des autres monnaies de nos partenaires commerciaux. Les données du tableau ci-après ont été établies sur une périodicité mensuelle. Les données comprennent un seul mois avant la prise de décision de changer le régime de change et des mois au cours de laquelle le régime a prévalu. Nos investigations seraient exhaustives si nous pouvions nous-mêmes établir une comparaison sur base d'une période de référence. Néanmoins, nous pensons que cela n'enlève en rien quant à l'interprétation des résultats vu que ceux-ci ont été obtenus sur les mêmes bases de calcul.

Tableau n°10: Indice du taux de change effectif réel (année 1992).A. Partenaires régionaux.

Pays	Burundi	Ouganda	Zaïre	Malawi
Mois				
Mars	52,7	45,47	58,9	107,5
Mai	51,1	45,64	70,8	99,4
Juin	47,6	45,07	82,9	90,7
Juillet	47,2	45,01	67,6	82,2
Août	46,5	42,36	63,9	83,9
Septembre	45,5	42,31	82,3	86,2
Octobre	45,3	44,31	67,2	86,5
Novembre	44,7	46,24	59,9	85,9
Décembre	44,2	45,06	57	87,9

B. Partenaires industrialisés.

Pays	Japon	E.U	France	R.U
Mois				
Mars	128,5	60,4	92,6	108,4
Mai	131,8	58,54	92,1	116,6
Juin	132,4	57,6	93,1	112,5
Juillet	128,7	56,3	94,8	113,0
Août	125,7	54,5	95,5	103,1
Septembre	130,8	54,7	96,4	99,1
Octobre	136,6	56,4	98,3	90,6
Novembre	138,5	59,1	97,0	87,6
Décembre	138,9	58,7	96,6	89,9

Source: Fonds Monétaire International, Statistiques financières internationales, Novembre 1992 et Juillet 1993.

Au regard du tableau ci-dessus, le Burundi est compétitif par rapport aux pays voisins sauf à l'égard de l'Ouganda. Il y aurait gain de compétitivité du Burundi vis-à-vis du reste des pays partenaires puisque le TCER FBU < TCER de la monnaie étrangère de chacune de ces pays.

Si le Burundi avait beaucoup de produits à proposer sur les marchés régionaux et industrialisés ; selon le principe qui guide les décisions économiques en matière de concurrence, à conditions égales, le consommateur choisirait le produit burundais parce qu'étant moins cher. Autrement dit, le prix de produit burundais est bas par rapport au prix du même produit du partenaire sur un même marché.

Il reste néanmoins vrai que malgré cette compétitivité apparente, les échanges du Burundi avec les pays partenaires sont restés déficitaires sauf pour le cas des pays de la CEPGL vis-à-vis desquels il est excédentaire.

Tableau n°11 : Présentation des transactions bilatérales : importations-exportations (en MFBU) : 1992

A. Avec les pays africains

	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	SOLDE
Ouganda	58,2	1,8	+ 56,4
Kenya	758,5	1.516,9	- 758,4
Tanzanie	161,0	4.125,7	-3964,7
Zaïre	521,2	260,3	+ 251,9
Rwanda	1.165,7	46,2	+ 1119,5

B. Avec les pays industrialisés

	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	SOLDE
France	438,0	5.120,1	- 4.682,1
Italie	195,3	1.616,1	- 420,8
R-Uni	883,7	1.065,1	- 869,8
Japon	70,9	3.737,3	- 3.666,4
R.F.A.	2.383,6	3.523,1	- 1.139,5

Source : Calculs de l'auteur à partir des statistiques de la B.R.B.

Les résultats issus des transactions bilatérales révèlent que la balance commerciale est déficitaire. Les raisons à l'origine de ce phénomène ont été évoquées précédemment. Comme la dévaluation cette politique de gestion de change, poursuit peut-être une lutte aux pressions inflationnistes et donc un ajustement aux monnaies auxquelles le FBU est rattaché mais elle n'améliore pas les transactions bilatérales.

CONCLUSION DU CHAPITRE II

En guise de conclusion à ce chapitre, la dévaluation a pour incidence normale de créer une prime de change positive à l'exportation et à l'inverse une prime négative à l'importation. La dépréciation du taux de change doit avoir pour résultat mécanique et immédiat de diminuer le prix d'exportation en monnaie étrangère et donc de stimuler les ventes du pays dévaluateur.

Parallèlement, en augmentant le prix des importations en monnaie nationale, elle pénalise ses achats. Pour le cas du Burundi, nous avons constaté que les importations et les exportations n'obéissent pas à cette règle. L'offre des exportations au Burundi est relativement rigide et elle n'est constituée que de produits primaires qui subissent une concurrence très forte sur le marché mondial et d'une baisse des cours mondiaux. La demande des biens importés est également rigide. Les deux éléments réunis font que la balance commerciale soit déficitaire au lieu de s'améliorer.

La dévaluation a pour effet de renchérir le service de la dette (le principal et les intérêts) parce que les emprunts contractés sont remboursés en monnaie étrangère. Celle-ci augmentant après la dépréciation de la monnaie nationale, le montant à rembourser augmente par suite. De la sorte, la dévaluation n'a pas pu résorber le déséquilibre externe. L'effet indirect de la dévaluation étant de rétablir l'équilibre interne, nous avons cherché à analyser son influence sur quelques variables macro-économiques. Concernant la première variable-prix, la dévaluation s'est traduite par une hausse du niveau général des prix. Sans doute que la hausse du prix à l'importation consécutive à la dévaluation entraîne par la suite une hausse du prix à la consommation.

S'agissant de la seconde variable : les finances publiques, il n'est pas facile de déterminer l'influence de la dévaluation à ce sujet vu que le Burundi bénéficie d'un montant assez remarquable de l'aide étrangère. Nous pensons que l'effet "bonus" serait inférieur à l'effet "malus" si l'élément "dons" occupait une place négligeable dans les finances publiques.

Après la période de dévaluation générale, est venu un autre régime de taux de change où le FBU flotte à l'intérieur d'un panier de monnaies. Il a été démontré que le TCER fait montre d'une compétitivité (apparente bien sûr). Le

gain ne sera pas obtenu tant que le Burundi n'aura pas de produits nouveaux à proposer sur les marchés régionaux et/ou des pays industrialisés.

CONCLUSION DE LA 1ère PARTIE

Selon les défenseurs de la dévaluation, aucune autre mesure de rétablissement de l'équilibre extérieur n'est considérée aussi efficace que la correction du taux de change.

Nous venons de montrer que ce phénomène d'ajustement monétaire n'a pas pu résorber le déséquilibre extérieur pour le cas du Burundi. Sur le plan de l'équilibre interne, nous considérons qu'elle est aussi inefficace à contenir les régressions inflationnistes. C'est pour toutes ces raisons que la dévaluation n'est pas une panacée.

D'autre part, la gestion du taux de change adoptée au Burundi depuis le 1^{er} avril 1992 ne saurait exercer les effets bénéfiques sur les comptes extérieurs que si elle est accompagnée des mesures complémentaires (transformation structurelle de l'économie).

Eu égard à ces considérations, nous épousons l'idée de la plupart des économistes qui prennent le contre-pied de ces théories classiques et qui estiment que :

"Les pays en développement ont une faible capacité à s'ajuster parce que la nature de leur "désajustement" est foncièrement d'ordre structurel, donc non contingent, et que ce blocage ne peut trouver d'issue seulement dans la mise en place de mécanismes de régulation par le monde"⁴⁰.

Dans cette perspective, nous chercherons à tester la viabilité d'une politique de taux de change multiple au Burundi.

⁴⁰ Pierre Jacquemot, op. cit., p. 361

IIème Partie : LA PROBLEMATIQUE DE TAUX DE CHANGES MULTIPLES.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAP III.FONDEMENTS THEORIQUES ET HISTORIQUES DES TAUX DE CHANGE MULTIPLES.

0. Introduction.

Le présent chapitre vise à tracer le cadre théorique du STCM. Les définitions du STCM diffèrent suivant les auteurs. Ainsi, selon Augustin NGIRABATWARE, "Dans le régime des changes multiples, les autorités monétaires fixent des cours différents pour une même devise en fonction de la catégorie d'acheteur ou de vendeur et/ou selon l'usage qu'il en fera"⁴¹ Pour d'autres "les systèmes qui fonctionnent sur la base de plus d'un taux de change simple peuvent être considérés comme des systèmes à taux multiples"⁴².

Selon cette dernière définition, quand l'on s'éloigne du principe d'unicité, le système de change qui en résulte est un système dans lequel les opérations sont effectuées à deux ou plus de deux taux.

Les systèmes à taux multiples peuvent être distingués des systèmes de contrôle direct. En effet, le contrôle direct est souvent une méthode utilisée par le gouvernement si la balance des paiements est déficitaire. Par contre, un système à taux multiples consiste en des prix différents aux devises étrangères suivant les buts.

En pratique, il est rare que les systèmes à taux multiples se substituent aux contrôles directs. Les deux se combinent dans beaucoup de cas.

Bref, les taux de change différentiels ont vécu parce que l'autorité gouvernementale poursuit des objectifs différents et variés. C'est le cas notamment où l'objectif poursuivi est d'encourager certaines opérations et d'en décourager d'autres. Le but ultime étant de mener un processus de développement.

Puisque le développement dans les PVD est d'un intérêt incontestable et d'une actualité brûlante, nous examinerons en premier lieu la politique de taux de change dans un contexte de développement. En deuxième lieu, nous allons mettre en lumière le fondement du STCM. Le troisième point concerne l'analyse des avantages et les limites du STCM. Les derniers points de ce chapitre seront consacrés respectivement à l'appréciation du STCM et à l'analyse de l'élaboration et de l'application du STCM.

⁴¹ Augustin NGIRABATWARE, op. cit. p.200

⁴² IRVING S Friedman, Le contrôle des changes et l'évolution des paiements internationaux, IMF, 1958 p. 42.

III.1. La politique de taux de change dans un contexte de développement.

Les politiques économiques diffèrent selon les conditions particulières des pays et régions faisant objet d'étude. Dans le contexte des pays industrialisés, la politique de taux de change joue un rôle différent du rôle qu'il joue dans les pays africains. Ce rôle particulier s'explique essentiellement par la rareté des devises et la demande croissante de celles-ci dans les PVD. On peut se demander l'origine de ce phénomène. Parmi les facteurs qui contribuent à cette situation dans la plupart des pays africains figurent entre autres la spéculation monétaire, la chute des cours des exportations traditionnelles. Le CARPAS d'y ajouter

"cette situation a été aggravée par la demande croissante des biens d'équipements et d'autres produits d'importations indispensables pour le développement ainsi que la situation sur le plan international de plus en plus défavorable quant aux flux des ressources extérieures vers l'Afrique"⁴³.

C'est surtout à cause de la rareté des devises que la définition d'une politique de change visant seulement la gestion de la balance des paiements cède le pas à une nouvelle approche.

Celle-ci consiste à accorder une importance primordiale à une stratégie de développement, de redressement et de l'égalité sociale.

A cet effet, les études abondantes montrent que les politiques de taux de change classique tels que les taux de change flottants et fixes, la dévaluation généralisée sont incapables de rétablir l'équilibre de la balance des paiements et de promouvoir le redressement accéléré, accompagné d'une transformation structurelle.

Selon le document du CARPAS, "l'application de ces politiques de taux de change classiques ne tient pas compte de l'incapacité des exportateurs de produits primaires à accroître l'offre de manière significative à court et à moyen terme afin de tirer profit de la dévaluation en raison de la longue gestation qu'exige la production des produits primaires destinés à l'exportation et d'autres rigidités liées à l'offre"⁴⁴.

Quand bien même plusieurs pays africains pratiquant la dévaluation peuvent augmenter certains produits d'exportation, il s'ensuit généralement une baisse notable des prix à l'exportation de sorte que les recettes en devises diminuent. Ce phénomène a donné naissance à une concertation des pays

⁴³ Document du CARPAS, Etude de quelques moyens d'intervention, op. cit., p.11.

⁴⁴ Document du CARPAS, op. cit., p.11

producteurs de produits primaires en vue de réduire la quantité exportée pour rehausser les cours sur les marchés mondiaux.

En résumé, l'inélasticité de la demande étrangère des produits de base indique que la dévaluation généralisée ne peut augmenter d'une manière significative les recettes des exportations.

Dans la continuité de l'explication de l'échec des taux de change classiques, la demande d'importations dans les pays africains est inélastique. Etant donné l'inélasticité de la demande d'importations, la dévaluation échoue complètement.

Dans une telle situation, les importateurs continuent à acheter les mêmes quantités pour un prix en devises étrangères élevé.

Avec une augmentation du prix à l'importation plus que proportionnelle à l'augmentation du prix à l'exportation, les termes de l'échange se détériorent et l'amélioration de la balance commerciale est mise en cause.

Outre la dévaluation généralisée, la vente des devises aux enchères n'est pas loin de provoquer des remous "là où on a adopté le système de vente aux enchères de devises, il se pose alors la question de fuites et des distorsions en ce qui concerne l'utilisation des devises vendues aux enchères dans le cadre des programmes d'ajustement". Le système de vente aux enchères a été souvent utilisé pour importer les biens et services non essentiels.

C'est pour toutes ces raisons que le CARPAS recommande d'éviter ces politiques d'ajustement qui ne sont pas de nature à engendrer le redressement et la transformation de l'Afrique. Elles (la dévaluation généralisée et la vente aux enchères des devises) ont été utilisées pour obtenir la "vérité des prix" pour des pays qui connaissent des structures économiques rigides.

On ne peut pas envisager une politique de développement en négligeant la question fondamentale de la politique des taux d'intérêt sur les déterminants de la croissance.

Sur ce, le CARPAS souligne que "dans des économies africaines qui sont fortement tributaires d'importations pour presque tous ces déterminants de la croissance et de la transformation, il est plus évident qu'une dévaluation importante aura pour effet de réduire l'épargne intérieure pour le financement d'une plus grande formation du capital, les importations de technologie ou l'expansion des infrastructures".

Eu égard à ces considérations fondamentales que nous venons d'évoquer, le CARPAS propose l'application des taux de change multiples dans les pays africains. Les taux multiples sont utilisés pour différencier les prix. Ainsi, les

taux faibles sont appliqués aux objectifs hautement prioritaires tandis que les taux élevés sont appliqués aux objectifs de second rang.

Pour les pays africains, le système de taux de change serait utilisé essentiellement pour la promotion d'exportation sélective, la différenciation des importations et le service de la dette extérieure.

III.2. Fondement du système de taux de change multiples.

Le fondement du système de taux de change multiples se résume en trois points à savoir, l'examen des politiques de change, le STCM comme palliatif aux contrôles directs et aux politiques monétaire et fiscal, enfin les politiques de taux de change comme solution de rechange. Nous les présenterons dans l'ordre précité.

En ce qui concerne la présentation des systèmes de change par le monde (système de taux de change flottant, système de taux de change fixe et la dévaluation généralisée) a fait l'objet du 1^{er} chapitre de notre travail. Nous n'y reviendrons pas. Nous tenons néanmoins à souligner que l'argument qui justifie l'adoption d'un STCM à ce sujet est qu'il présente des avantages de chacun des systèmes tout en évitant la plupart de leurs inconvénients.

Rappelons brièvement les avantages et inconvénients des taux de changes fixes et des taux de change flexibles.

L'argument en faveur des taux fixes est relatif à la minimisation des risques d'erreur. En effet, les monnaies, selon les "fixistes" ont des rapports stables les unes par rapport aux autres.

Les inconvénients qui seraient associés à ce régime se résument en ces points. Le pays à système de taux de change fixes est fort influencé par l'inflation du pays auquel la monnaie est rattachée.

Un autre reproche (qui n'a pas été cité précédemment) est une rigidité qui empêche parfois les ajustements de parités nécessaires. Selon SOTA, "les taux de change s'adaptent difficilement à l'évolution des économies, certaines monnaies pouvant être sous-évaluées alors que d'autres sont surévaluées"⁴⁵.

Quant au taux de change flexibles (flottants), les économistes en faveur de ces taux sont d'accord qu'ils permettent au rétablissement automatique de la balance des paiements. En effet, par la flexibilité de la monnaie, un déficit ou

⁴⁵ SOTA Bonaventure, Les effets du rattachement du franc burundi au dollars américain sur le commerce extérieur du Burundi, U.B. mémoire, septembre 1982, p.24

un excédent de la balance de paiement ne tarde pas à revenir à l'équilibre et ceci sans intervention de la banque centrale.

Selon les défenseurs de ce système, les taux de change flottants ont pour effet d'augmenter l'efficacité des politiques monétaires et de pénaliser la spéculation.

Les griefs adressés au fonctionnement des taux de change flexibles ne manquent pas. Les changes flexibles créent l'incertitude, selon NGIRABATWARE "le flottement des monnaies accroît l'incertitude quant aux recettes réelles d'exportation, les prix d'importations et la valeur réelle des réserves de change"⁴⁶.

Un autre inconvénient de taux de change flottants est qu'ils exigent une prime de risque très élevé en prêtant à l'étranger.

Il convient aussi d'indiquer, comme nous l'avons souligné dans les paragraphes précédents que les taux de change flexibles entraînent des effets pervers : les pressions inflationnistes.

D'autre part, le STCM a été perçu comme une solution alternative à un système de contrôle direct. Certains pays se sont aperçus qu'ils ne peuvent pas faire fonctionner efficacement un système de contrôle direct qui n'avait pas fait disparaître des crises de la balance des paiements. Ils ont alors cherché d'autres moyens pour parvenir aux fins désirés. Comme le souligne IRVING S. Friedman:

"En raison des difficultés politiques soit à rétablir, soit à utiliser d'autres techniques, de tels pays se sont souvent aperçus que, par le système des changes, ils pouvaient atteindre des objectifs, qui dans d'autres pays, seraient atteints par des mesures monétaires et fiscales"⁴⁷.

Le fondement du STCM ne se limite pas à l'examen des taux de change, et n'est pas vu sous l'angle de pallier aux contrôles directs et aux politiques monétaires et fiscales. Ils ont été utilisés pour d'autres fins comme le précise Augustin NGIRABATWARE :

"Les pays en voie de développement ont tenté dans le passé de surmonter les difficultés posées par les élasticités-revenus et prix défavorables pour leurs exportations majeures et leurs importations essentielles, en recourant au système de taux de change multiples"⁴⁸

⁴⁶ Augustin NGIRABATWARE, op. cit., p.215

⁴⁷ IRVING S. Friedman, op. cit., p.56-57

⁴⁸ Augustin NGIRABATWARE, op. cit., p.200

Cette citation veut dire en d'autres mots que les politiques de taux de change discriminatoires sont une solution de rechange. Cette pratique consiste surtout à séparer les marchés (acheteurs et vendeurs) en différents groupes. En ce qui concerne par exemple les devises étrangères, il y a possibilité de séparer les marchés et par conséquent d'utiliser la discrimination en matière de prix. Selon le CARPAS, le marché peut-être divisé en guichets pour des groupes d'exportateurs et d'importateurs, pour le service de la dette extérieure par le gouvernement, pour les acheteurs publics et privés de devises⁴⁹.

A cet effet, il faut empêcher ceux qui achètent les devises à un prix favorable pour les revendre sur un autre marché à un prix concurrentiel. Cette discrimination en matière de prix sur le marché des devises sert des objectifs divers ayant différentes priorités.

Pour l'Afrique, un taux de change élevé devrait être appliqué à l'entrée de capitaux, aux importations des biens essentiels, les exportations de produits oeuvrés, le service de la dette extérieure et les objectifs sanitaires.

Par contre, un taux de pénalisation devrait être appliqué aux importations de luxe, aux sorties de fonds et les exportations de produits bruts.

Le CARPAS résume tous ces objectifs en 4 domaines. Pour lui, "le STCM est utilisé dans 4 domaines, à savoir la transformation structurelle, l'ajustement de la balance des paiements, les mécanismes de protection et la taxation des transactions internationales"⁵⁰.

C'est ici donc qu'on peut avoir une vision éclectique de la différence entre la dévaluation généralisée et l'emploi de taux de change multiples. En effet, l'ajustement monétaire à l'aide de la dévaluation généralisée comme le veut les programmes d'ajustement classiques traite les aspects superficiels du système. C'est surtout la balance des paiements qui est le seul élément important qui intéresse.

Or, le STCM cherche non seulement à résorber le déficit de la balance des paiements mais il vise aussi à éliminer ses causes structurelles.

Un autre point important qui entre dans le regain d'intérêt pour le STCM est que la plupart des pays du Tiers- Monde et particulièrement en Afrique, le système a été et continue d'être utilisé pour la promotion du redressement économique et du développement.

En Afrique et dans d'autres régions en développement, il s'agit là d'une préoccupation générale que le seul objectif de la balance de paiement.

⁴⁹ Document du CARPAS, op. cit., p.17

⁵⁰ Document du CARPAS, op. cit. p.17

En effet, dans ces pays, les déséquilibres chroniques de la balance des paiements reflètent un sous-développement fondamental. Chercher alors à sortir de cette situation par un simple ajustement monétaire (dévaluation généralisée) serait une vision simpliste des choses.

Nous proposons un tableau des pays qui ont appliqué le STCM à la fin 1984 avec le nombre de taux de change.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Tableau n°12 : Pays qui ont appliqué le STCM à la fin de 1984.

AFGHANISTAN	3	GWATEMALA	3	REPUBLIQUE DE LAO	4
BAHAMAS	2	IRAN	2	REPUBLIQUE DOMINICAINE	2
BANGLADESH	2	KOWEIT	2	ROUMANIE	4
CHILI	2	MEXIQUE	5	SIERRA LEONE	2
CHINE POPULAIRE	2	NICARAGWA	3	SOMALIE	2
COSTA RICA	2	PARAGUAY	3	SOUDAN	2
EGYPTE	3	PEROU	2	VENEZUELA	4
EL SALVADOR	3	REPUBLIQUE ARABE	-	VIETNAM	2
EQUATEUR	3	REPUBLIQUE SYRIENNE	3		

Source : Augustin NGIRABATWARE, Taux de change flottants et les pays sous-capitalisés. p.201

Certains pays peuvent avoir le désir de diversifier leurs exportations et de réduire ainsi leur dépendance d'exportations traditionnelles. C'est le cas des pays en développement qui, sans adopter cette stratégie risquent de voir perpétuer la dégradation des termes de l'échange.

Afin d'encourager les exportations des produits dits "non traditionnels", des taux favorables peuvent être accordés à ces exportations sous forme de subventions. De notre part, les industries qui bénéficient de ce taux sont situées dans une position compétitive que d'autres industries.

Vu sous cet angle, le STCM est utilisé pour la promotion sélective des exportations dans certains secteurs. Dans certains pays, ces secteurs sont parvenus à réduire le coût de production et devenir par conséquent compétitifs.

"C'est ainsi que dans la période de l'après-guerre, l'Uruguay a appliqué le taux le plus favorable, de son système de taux multiples pour les "pull-over en laine" de façon à pénétrer le marché international de ce produit, qui était dominé par les producteurs européens"⁵².

A cet effet, certains pays ont utilisé des STCM en vue de réduire ou de limiter certaines catégories d'importations. C'est le cas des importations de produits de luxe et autres importations non essentielles.

Pour ce genre d'importations, des taux de pénalisation leur sont réservés dans le but d'apaiser la montée de l'indice des prix à la consommation et par conséquent la spirale prix-salaire dans les situations où il existe le phénomène d'indexation des salaires.

Dans le même contexte, les taux favorables sont appliqués aux importations essentielles afin que leur coût reste faible de façon à ce que ce phénomène de dépréciation monétaire touche peu ou pas la majorité de la population à faible revenu. Toujours pour le cas des importations, ces taux favorables contribuent à la réduction des dépenses en biens importés si on est grand importateur.

"Dans les pays où le gouvernement est le grand importateur, les taux d'importation multiples ont servi à réduire les dépenses budgétaires résultant de l'augmentation des importateurs en monnaie nationale"⁵³.

Les pays qui ont continué à utiliser le taux d'importations multiples à la fin de l'année 1964 pour ces raisons sont entre autres l'Afghanistan, le Brésil et l'Indonésie.

⁵² Document du CARPAS, *op. cit.*, p.18

⁵³ STAFF PAPERS, Multiples exchange rates : expectations and experiences. Vol XII. July 1965, n°2, p. 35.

Un autre avantage est que les taux visent très souvent à protéger les industries nationales jeunes en pratiquant un protectionnisme de change comme le souligne le document du CARPAS.

"Un tel STCM peut aussi être utilisé comme un instrument contre le "dumping" d'importations bon marché qui pourraient ruiner les industries naissantes locales ou gêner les produits de substitution aux importations"⁵⁴.

Certains pays africains ont déjà fait l'expérience de cet encouragement de rapatriement de fonds.

"L'Égypte a ainsi utilisé des taux multiples de façon très efficace pour inciter les travailleurs dans les pays voisins producteurs de pétrole à rapatrier leurs avoirs. C'est ce qui s'est passé en 1968 avec un taux officiel de 0,34 Le pour un dollar et un autre de 0,58 Le pour un dollar; cela a été répété en 1981 et en 1987"⁵⁵.

En outre, il serait possible, pour les pays africains de réduire leurs paiements en monnaie nationale, le service de la dette qui augmente sans cesse au fil des années en adoptant des taux de change multiples. Dans ces circonstances, on applique un taux favorable pour le service de la dette extérieure par rapport à d'autres transactions internationales. L'expérience de l'Égypte nous fait savoir qu'au mois de février 1988, le système de taux de change multiples permettait aux banques autorisées de vendre 10% de leurs recettes mensuelles en devises pour assurer le service de la dette extérieure.

Ce genre de mécanisme est profitable parce que la conversion de la monnaie nationale en devises étrangères est réalisée à un taux élevé.

Dans cette même perspective, le STCM a le mérite de lutter contre la fuite de capitaux. Un taux de change élevé, appliqué aux transferts privés à l'étranger décourage le rapatriement des capitaux et favorise l'entrée des capitaux.

III.4. Appréciation des systèmes à taux multiples.

Par un STCM, on a vu qu'un pays dépendant d'un nombre assez limité de matières premières pouvait diversifier les industries exportatrices. Ainsi, on accorde des taux d'exportation privilégiés à des industries qui transforment les matières premières produits dans le pays. Les industries ou les produits "traditionnels" ne faisant pas partie de ce groupe, ou leur

⁵⁴ Document du CARPAS, op. cit., p.18

⁵⁵ Document du CARPAS, op. cit., p.18

accorde des taux de pénalisation; cela nous semble un peu raisonnable. En effet, pour ces cas de produits en surabondance sur les marchés internationaux, l'avantage ricardienne ne s'observe plus. Ce qui n'est pas sans décourager les pays producteurs comme le précise Irving Friedman :

"En vérité, un des problèmes les plus critiques des relations économiques internationales d'aujourd'hui est la nécessité pour beaucoup de pays de réduire la production de biens qui sont sur les marchés mondiaux ou dont ils sont devenus des producteurs sous-marginaux et de remplacer les exportations qui rapportent des devises par d'autres"⁵⁶.

Néanmoins, puisque ces produits "traditionnels" procurent plus de la moitié des recettes d'exportations dans la plupart des PVD, il serait prudent d'accorder des taux favorables à des industries nouvelles qui ont de bonnes perspectives de devenir des producteurs efficaces dans un délai raisonnable.

Comme toute autre politique économique, le STCM comporte des limitations. Les taux devenant trop complexes et comportant plusieurs niveaux, ils risquent de paralyser l'activité économique tel que le précise certains auteurs.

"Il arrive un moment où les exportateurs ne savent plus quel est, ou quel sera, le taux appliqué à leur produit, soit à cause des techniques employées pour déterminer les taux effectifs. Les exportateurs retiennent leurs expéditions pendant de longues périodes, jusqu'à ce que les importations s'arrêtent par manque de devises étrangères."⁵⁷

Pour éviter ces imperfections, les taux sont habituellement aussi simples que possible.

En outre, les investisseurs étrangers peuvent s'apercevoir que par un taux élevé lors de la conversion de la monnaie nationale en devise étrangère, ils ne peuvent pas rapatrier le montant voulu de leurs bénéfices ou de leurs capitaux. De ce fait, ils essaient de passer par l'intermédiaire des marchés libres qui pratiquent un taux déprécié de la monnaie nationale exprimée en devise étrangère. Nul doute que le mécanisme peut neutraliser les effets bénéfiques attendus de ce système.

Pour résoudre ce problème, il faudrait renforcer les structures administratives pouvant faire disparaître ce marché ou atténuer les effets pervers.

L'emploi des taux multiples peut engendrer certaines complications. En fait, les pays qui emploient plus d'un taux à l'importation peuvent entrer en conflit avec les pays partenaires d'où viennent les importations. Ces derniers

⁵⁶ IRVING S. Friedman, op. cit., p.67

⁵⁷ IRVING S. Friedman, op. cit., p.70

arguant que l'application d'un taux dévalué pour leurs produits diminue les recettes d'exportations. De même, du côté des exportations, tant qu'il y aura une gamme de produits à exporter, il arrive que les taux les plus dévalués à l'exportation sont des formes de "dumping international".

Pour ces pays "bénéficiaires de ce dumping"*, il s'agit d'accorder des taux favorables aux industries de transformation et des taux de change qui sont défavorables aux exportations des produits non essentiels ou des produits traditionnels.

Un pays peut abandonner une politique commerciale de nature à encourager son activité économique soi-disant les mesures de représailles. C'est ce que traduit IRVING S. Friedman en ces termes :

"Aucun pays ne peut développer son économie interne et organiser son commerce international sous une base raisonnable s'il est constamment exposé à la menace des mesures irradicales et même de représailles étrangères"⁵⁸.

Il ressort donc de cette remarque qu'un tel STCM doit être mené en harmonie avec les pays partenaires.

Le STCM comporte également des coûts. Dans le but de le rendre efficace, son coût de fonctionnement doit être le minimum possible de sorte que les avantages économiques et sociaux découlant du STCM dépassent largement le coût de gestion de ce système.

III.5. Elaboration et application du STCM.

Les pays qui ont utilisé les taux multiples ne sont pas limités à une zone géographique quelconque. Contrairement donc à l'opinion de certains, les pratiques des taux multiples ne sont pas un monopole de l'Amérique latine.

Sur ce, l'élaboration du STCM devrait être fondée sur les expériences de son application passée et actuelle dans divers pays d'Afrique et d'Amérique latine. Ces enseignements font ressortir des ressemblances quant aux circonstances qui ont conduit à l'adoption du STCM et les exigences en matière de son application.

III.5.1. Enseignements du passé.

Les pays en voie de développement qui ont recours au STCM sont ceux de l'Amérique latine et d'Afrique.

⁵⁸ IRVING S. Friedman, op. cit., p.72

En Amérique latine, cette pratique a produit des résultats satisfaisants dans la plupart des pays "les avantages des STCM ont été réalisés dans la pratique, plus spécialement là où ils ont été utilisés temporairement"⁵⁹.

Par ailleurs, cette pratique est connue dans les pays d'Amérique latine depuis les années 50 et 60. Les raisons qui étaient à l'origine de l'adoption du système peuvent prévaloir aujourd'hui.

Selon le CARPAS, "l'une des raisons principales de l'adoption des taux de change multiples en Amérique latine était l'incapacité des taux de parité officielle de réduire la demande d'importation alors que la dévaluation était considérée comme une mesure aggravant l'inflation et majorant le coût des importations"⁶⁰.

Ces effets pervers de la parité officielle et de la dévaluation s'observent de nos jours.

Dans la même lignée d'argumentations, IRVING S. Friedman souligne " Les pays d'Amérique latine dépendent trop du café comme le produit le plus exporté de tous, ces pays (surtout Nicaragua et Costa Rica) ont imposé des taux défavorables aux exportateurs de café, alors qu'un taux déprécié était appliqué aux importations dans le but de les comprimer"⁶¹.

Les pays d'Afrique et d'Amérique latine sont toujours dépendants d'un nombre suffisamment limité de produits d'exportations. Si le STCM a produit des résultats escomptés, il n'y a aucune raison de nier ce regain d'intérêt.

⁵⁹ STAFF PAPERS, *op. cit.*, p.291

⁶⁰ Document du CARPAS, *op. cit.*, p.19

⁶¹ STAFF PAPERS, *ibid.*, p.294

Dans les pays où le STCM a réussi, les réserves de change ont été accumulées, l'exportation de nouveaux produits a connu un essor considérable et les taux de change effectifs réels ont été maintenus à un niveau stable.

Pour les pays où le STCM a réussi moins, l'une des raisons de son échec est une administration qui a été tenue en échec à lutter contre la spéculation des devises.

Les raisons à l'origine de l'adoption du STCM dans les pays africains sont entre autres le déficit de la balance des paiements et le service de la dette extérieure.

Selon certains économistes, le STCM en Afrique n'a pas été utilisé à des fins d'ajustement accompagné de transformation : ce qui constitue un des points de son échec. Autrement dit, le système n'a pas favorisé le transfert intersectoriel des ressources.

En outre, alors qu'en Amérique latine, les taux multiples comportent généralement deux ou plusieurs taux légaux; il en va autrement pour les pays africains. Chez ces derniers, les taux de change doubles consistent en un taux officiel et en un taux du marché parallèle non officiel.

L'application des STCM ne donne de bons résultats que lorsque certaines conditions fondamentales sont satisfaisantes. Voilà l'élément qui constituera une dernière analyse de ce chapitre.

III.5.2.1. Mise en oeuvre du STCM dans le cadre du CARPAS.

L'application du STCM requiert une articulation claire des objectifs. Elle exige également qu'un certain nombre de conditions et de modalités pratiques de son application soient réunies.

III.5.2.1. Les objectifs à réaliser.

Beaucoup d'objectifs peuvent être menés parallèlement au STCM. Certains d'entre eux ont été déjà cités sous forme d'avantages. Ce sont notamment : la réduction du fardeau de la dette extérieure en monnaie locale, l'encouragement des apports de capitaux et la diminution des fuites de capitaux, une utilisation de la capacité accrue par le biais d'importations essentielles.

Les objectifs qui ne se trouvent pas dans cette catégorie sont entre autres: l'autosuffisance alimentaire, l'atténuation de la pauvreté grâce à la promotion de l'agriculture, du développement rural et de la satisfaction des besoins essentiels.

III.5.2.2. Approches en matière de STCM.

Avant d'envisager l'application des taux de change, on commence à établir une différenciation des groupes de produits, d'actifs financiers ou des transactions en capital.

Selon le CARPAS, les taux de change suivant peuvent s'appliquer:

- . "Taux de change bonifiés pour certaines exportations et importations pour les importations essentielles comme les médicaments, les biens d'équipement etc... et pour le service de la dette extérieure, la promotion des industries de base, certaines exportations, le tourisme, etc...
- . Taux de pénalisation pour certaines exportations et importations;
- . Taux de change doubles et uniformes ou différents pour les apports des capitaux et le rendement des capitaux investis;
- . Taux doubles asymétriques pour les biens et les apports de capitaux;
- . La couverture de change ou marge entre les taux de change à l'achat et à la vente"⁶².

Il n'est pas facile de retrouver toutes les méthodes exposées ci-dessus dans la pratique. Néanmoins, on notera que la plupart des pays utilisent les taux officiels et les taux non officiels, les taux de change commerciaux et financiers.

Les raisons qui militent en faveur de cette préférence de taux sont au nombre de trois.

Primo, ils sont généralement simples et sont faciles à appliquer lors de nombreuses transactions.

Secundo, ils s'appliquent seulement au service de la dette extérieure pour ce qui est du compte en capital.

Tertio, ces taux peuvent être conçus de telle façon que certains soient fixes dans une fourchette donnée tandis que d'autres seraient des taux fluctuants si bien que les taux multiples présentent les avantages à la fois des taux fixes et des taux fluctuants minimisant leurs inconvénients.

Les taux les plus couramment utilisés n'est pas le seul aspect de l'approche en matière de STCM. L'autre aspect concerne les pays dans des situations particulières. Ces pays se regroupent dans deux catégories : pays membre d'une union monétaire et les pays membres de groupement d'intégration.

S'agissant des pays membres de l'union monétaire, nous commencerons à donner une définition qui nous aidera à comprendre la suite. Xavier GREFFE

⁶² Document du CARPAS, op. cit., p.21

définit les pays membres de l'union monétaire comme étant "des ensembles d'économies dont les devises sont restées par des taux de change fixes, qui ne sont modifiables que d'un commun accord, voire même d'économies acceptant une monnaie unique, ces ensembles étant, eux, liés par des taux de change variables"⁶³.

Pour les pays membres de l'union (Zone CFA par exemple), l'usage du STCM doit être décidé de commun accord pour que les modifications soient acceptées par tous les pays concernés.

Concernant les pays membres de groupement d'intégration, l'application de STCM est plus facile que dans le cas précédent. Comme on l'a fait pour les pays membres de l'union monétaire, nous commençons à définir ce qu'est l'intégration. Selon certains économistes, "l'intégration est un phénomène par lequel un certain nombre de pays se mettent en commun pour favoriser les échanges et établir une discrimination aux pays en dehors de la zone"⁶⁴.

L'application du STCM est compatible avec l'intégration financière. Elle diffère néanmoins selon qu'il s'agit d'un arrangement de compensation ou de paiement entre les pays.

Pour le phénomène de compensation, celle-ci se fera dans les unités de compte qui peuvent ou non être converties en d'autres monnaies. Evidemment ceci ne sera réalisé qu'avec l'accord des pays membres du groupement d'intégration.

Quant au paiement, les pays de l'union doivent se convenir d'une unité de compte (unité de compte de la ZEP par exemple) ou d'une monnaie étrangère de l'union.

Selon le CARPAS, "les exportateurs de chaque produit reçoivent dans leur monnaie locale le montant fixé en appliquant le taux de change correspondant et les importations paieront, dans l'unité de compte, les taux que les autorités auront fixé pour les transactions"⁶⁵.

En somme, les arrangements de compensation, de paiements multilatéraux seront facilités par un respect mutuel dans ce domaine de réglementation de change.

⁶³ Xavier GREFFE, Politique économique, éd. Economica, 1987.

⁶⁴ Mathias SINAMENYE, Cours de Séminaire d'économie internationale, 2ème licence, année académique 1992-1993.

⁶⁵ Document du CARPAS, op. cit., p.21

III.5.2.3. Conditions pour une bonne réalisation du STCM et les modalités de mise en oeuvre.

L'utilisation du STCM serait vouée à l'échec si un certain nombre de conditions ne sont pas réalisées préalablement. Celles qui sont généralement les plus citées sont entre autres:

"la séparation des marchés de change; l'élimination des transactions frauduleuses entre les marchés de change en raison de la différence de taux entre les marchés et l'application d'un ensemble simple de taux multiples. L'utilisation du STCM avec ou sans allocation des devises. Selon la disponibilité relative - exige aussi une administration et un contrôle efficace pour éviter la spéculation sur les devises et la corruption"⁶⁶.

La mesure monétaire comme les taux d'intérêt différentiels sont d'autres politiques économiques qui peuvent être menées parallèlement aux STCM. Les mesures seraient conçues de telle manière que les crédits accordés aux secteurs-clés occupent une place de choix. Ainsi, les taux d'intérêt élevés seraient appliqués aux activités spéculatives tandis que les taux d'intérêt favorables seraient privilégiés pour les activités productives.

Par ailleurs, les taux d'intérêt créditeurs réels encourageraient l'épargne. Une augmentation de celle-ci permettrait aux entrepreneurs de se lancer dans les activités aux taux de change favorables et une transformation structurelle serait opérée.

En outre, une bonne intégration du STCM avec les politiques monétaires serait de nature à parvenir à des objectifs comme un niveau bas d'inflation. Quant à l'harmonisation de cette stratégie (STCM) avec la politique fiscale, une attention particulière doit être réservée à ce sujet. En effet, il peut arriver un moment où le gouvernement a besoin des rentrées fiscales pour financer ses dépenses. Mais malheureusement, cette période correspond à une baisse des prix des produits échangeables à taux élevés. Dans un tel cas, une imposition relativement élevée et un taux de pénalisation à travers le taux de change sont incompatibles.

Les modalités de mise en oeuvre du STCM proposées par le CARPAS sont surtout les arrangements administratifs et institutionnels. Pour les besoins d'analyse, ce poste est divisé en deux : la responsabilité de mise en oeuvre et l'organe de surveillance.

La responsabilité de sa mise en oeuvre est confiée à la banque centrale, autonome qui est sous la direction des ministères des finances, de la planification et du commerce.

⁶⁶ Document du CARPAS, *op. cit.*, p.21

Leurs tâches précises en ce qui concerne la conception, la mise en oeuvre et l'application des STCM sont définies à l'échelon le plus élevé de l'autorité responsable.

En second lieu, il doit y avoir un organe de surveillance chargé de la mise en oeuvre effective du STCM. Les tâches lui confiées étant de veiller à la séparation des marchés, d'assurer la conception rapide des erreurs de conception, d'éliminer les transactions frauduleuses, etc...

Conclusion du chapitre.

En guise de conclusion à ce chapitre, les pays d'Amérique latine et d'Afrique ont utilisé le STCM pour atteindre divers objectifs. Les raisons qui étaient à l'origine de l'adoption de cette stratégie sont, même de nos jours, d'actualité.

Dans le passé, à l'aide de ce système, il s'agissait d'appliquer les taux favorables pour les objectifs hautement prioritaires et des taux de pénalisation pour les objectifs de second rang.

L'expérience suggère que cette stratégie a porté de bons fruits dans la plupart de pays où elle a été adoptée. Des objectifs divers ont été atteints. Ici, le déficit de compte extérieur s'est maintenu à un niveau soutenable. Là-bas, les réserves de change ont été accumulées et l'inflation maîtrisée.

De l'autre côté, le service de la dette extérieure a été réduit en monnaie nationale.

Néanmoins, aucune médaille sans revers, ce système comporte quelques inconvénients. Plus les taux sont nombreux, et les méthodes utilisées compliquées, plus il sera difficile de déterminer dans quelle mesure un taux est surévalué.

D'autre part, il peut y avoir des transactions frauduleuses pour les marchés de change. Le système entraîne un coût de fonctionnement non négligeable.

C'est pour pallier aux limites et coûts inhérents à ce système que l'élaboration et l'application du STCM exigent des conditions préalables à une bonne utilisation et les modalités de mise en oeuvre.

CHAP VI. PROPOSITION D'UN SYSTEME DE TAUX DE CHANGE MULTIPLES POUR LE BURUNDI.

0. Introduction

Dans un contexte économique où le service de la dette des pays sous-développés s'alourdit et où les paiements internationaux se raréfient, les revenus d'exportations sont une source privilégiée pour le financement de la croissance économique dans les PVD.

En effet, ces pays doivent recourir à l'extérieur non seulement pour l'acquisition des biens d'équipement dont ils ont besoin dans le processus de développement, mais aussi pour la satisfaction des besoins essentiels de la population.

Le Burundi n'échappe pas à cette situation. Il dépend largement des importations pour le fonctionnement et le maintien de son système de production. Compte tenu de la croissance des importations qui sont plus que proportionnelles à celle des exportations, le Burundi est chroniquement confronté au déficit structurel de sa balance commerciale. Ainsi à titre d'illustration, au cours de ces dernières années, il y a eu une détérioration des termes de l'échange : 86,4; 69,5; 56,6; 55,2 respectivement pour les années 1988, 1989, 1990 et 1991.

De même, l'importance des exportations dans l'économie nationale est faible (12% du PIB en 1991) pendant que les importations représentent 33,3% du PIB pour la même année. Il s'agit d'une situation qui ne saurait perdurer.

Les efforts ont été déployés pour pallier à cette situation notamment par le biais de la dévaluation généralisée. Cependant les résultats obtenus sont loin d'être satisfaisants (Cfr. chapitre II).

Dès lors, il convient de procéder à l'adoption des taux différentiels dans le but de diversifier les exportations et de favoriser certaines importations susceptibles de contribuer à la modernisation des structures agraires au Burundi.

Le présent chapitre procède de cet esprit et s'attèle à proposer une structure de taux différentiels en vue d'améliorer la balance commerciale. Dans cette optique, la démarche suivie pour arriver à une structure de taux procède d'abord par la présentation de la situation actuelle et passée du commerce extérieur. Ensuite nous proposerons une structure de taux et justifierons le choix du taux. Enfin, le chapitre se clôturera par une série de recommandations. Celles-ci relèvent des mesures qui assurent le bon fonctionnement du STCM au Burundi, qui sont à même de soutenir la croissance et le développement économique.

SECTION I : STRUCTURE ET EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DU BURUNDI.

Les flux d'importations et d'exportations enregistrés dans le pays sont le reflet des relations commerciales entre le pays et le reste du monde.

L'analyse de la structure et de l'évolution des flux pour le cas du Burundi, permettra d'identifier ses forces et ses faiblesses, d'avoir une référence dans les prévisions des actions à rétablir l'équilibre.

2.1. Evolution.

Pendant les dix dernières années (1982-1991), la tendance générale a été la hausse tant pour les importations que pour les exportations. Cependant, le rythme d'accroissement a été de loin plus accéléré pour les importations que pour les exportations.

En effet, de 1982 à 1991, le taux d'accroissement pour les importations est de 139,3% en valeur alors qu'il est de 110,8% pour les exportations. Ces différences dans le rythme d'accroissement des importations et des exportations se sont traduites par un déficit de plus en plus croissant de la balance commerciale.

En valeur, le déficit commercial est passé de 11.379,4 en millions de FBu courants en 1982 à 29.509,3 millions de francs courants en 1991; soit le double de ce qu'il était en 1982.

Tableau n° 13 : Evolution des importations du Burundi de 1982 à 1991.

Années	Quantités en tonnes	Valeur en millions de francs courants
1982	200.942	19.280,0
1983	191.822	17.074,9
1984	225.213	22.383,0
1985	216.785	23.754,3
1986	231.384	23.194,5
1987	229.968	25.465,3
1992	217.401	28.884,5
1993	203.052	29.309,7
1992	234.748	40.179,3
1991	217.897	46.154,

Source: Rapports annuels de la BRB.

Tableau n°14 : Evolution des exportations du Burundi de 1982 à 1991.

Années	Quantités en tonnes	Valeur millions de francs courants
1982	37.987	7.900,6
1983	32.057	7.521,5
1984	38.068	12.367,0
1985	43.452	13.533,0
1986	50.684	17.674,4
1987	50.198	11.116,9
1992	56.541	18.589,2
1993	43.335	12.304,4
1992	44.763	12.783,6
1991	51.584	16.644,9

Source : Rapports annuels de la BRB

Tableau n°15 : Balance commerciale du Burundi de 1982 à 1991.

Années	Valeurs en millions de francs courants
1982	(-) 11.379,4
1983	(-) 9.553,4
1984	(-) 10.016
1985	(-) 9.221,3
1986	(-) 5.520,1
1987	(-) 14.348,4
1992	(-) 10.295,3
1993	(-) 17.605,3
1992	(-) 27.395,7
1991	(-) 29.509,3

Source : Etablis sur base des données des tableaux 13 et 14.

2.2. Structure.

Au terme des considérations d'ordre général sur l'évolution du commerce extérieur du Burundi, il importe d'analyser en détail les composantes de ce commerce, c'est-à-dire la structure suivant les exportations et les importations.

a) Structure des importations.

Les importations du Burundi se subdivisent en 3 catégories:

- les biens d'équipement
- les biens de productions dits aussi biens de consommation intermédiaire
- les biens de consommation

i) Le groupe des biens d'équipement comprend principalement le matériel électrique, les chaudières, les pièces de rechange, les tracteurs, les engins mécaniques et les machines.

De 1982 à 1986, les achats des biens d'équipement ont enregistré une variation irrégulière. Néanmoins entre 1987 et 1991, la variation a été plus ou moins stable et s'est stabilisée presque à 34% du total des importations. Ainsi pendant la période sous-étude, ces importations ont absorbé en moyenne et par an 31,4% de la valeur totale des importations.

ii) Les biens de production se composent essentiellement des produits destinés à l'agriculture, aux industries; des produits chimiques; des huiles minérales; des biens de construction etc

Les importations de ces produits représentent en moyenne et par an 39,1% de la valeur totale des importations. Les années 1983-1985 correspondent à un niveau élevé dans le total des importations. Selon une étude menée par le ministère du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme, leur augmentation est liée à l'intensification de l'activité industrielle

dans le cadre de la politique de substitution des importations des productions

industrielles nationales⁶⁷

A partir de l'année 1986, la part de ces importations dans le total des importations en valeur était relativement faible. Il y a lieu de dire que la stratégie de l'import-substitution ne s'est pas bien concrétisée.

iii) Les biens de consommation se subdivisent en biens durables dont les textiles et les véhicules "non-utilitaires", en biens de consommation non durables dont les produits alimentaires et les produits pharmaceutiques. Comme nous le montre l'évolution du pourcentage dans la valeur totale des importations, la satisfaction des besoins essentiels de la population a exigé la persistance de certaines importations de biens de consommation.

Ces importations n'ont pas connu une évolution régressive remarquable bien qu'elles représentaient 37,2% de la valeur totale des importations en 1982 alors qu'elles n'entraient que pour 26,8% dans la valeur totale des produits importés en 1991.

b) Structure des exportations.

La structure des exportations du Burundi n'a pas tellement changé depuis ces dix dernières années (1982-1991); le pays exporte presque exclusivement des produits primaires. De 1982 à 1991, ces produits ont assuré en moyenne et par an ~ 94% des recettes totales des exportations.

Les principaux produits sont le café, le thé, le coton et les peaux. D'autres produits sont exportés en petites quantités.

Il s'agit notamment des fruits et des légumes dont nous ne présenterons pas les quantités et la valeur. En effet, les statistiques ne sont pas encore clairement bien établis.

⁶⁷ République du Burundi, Ministère du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme, Stratégie des exportations du Burundi, février 1987; janvier 1990, p.9

Le café, à lui seul, rapporte en moyenne et par an ~84% des ventes totales du Burundi. Il reste donc le produit principal à partir duquel le Burundi tire une grande partie des recettes en devises.

Suite à cette dépendance des recettes d'exportation à un seul produit qui par ailleurs connaît une concurrence très forte et une chute des cours mondiaux, il s'est manifesté une volonté de diversifier l'agriculture d'exportation. Force est de constater que si les exportations du thé sont en constante augmentation, celles du coton sont en régression pour deux raisons.

D'abord cette culture est relativement peu rentable, ce qui signifie le remplacement des cultures du coton par les autres cultures comme le haricot dans certaines régions de la plaine.

Ensuite, la consommation locale pour cette culture a augmenté avec la création du COTEBU.

La culture du quinquina a poursuivi sa progression mais à l'heure actuelle, les exportations de ce produit n'a pas d'effet sensible sur le volume global des exportations.

A côté des exportations de produits traditionnels vient s'ajouter des produits manufacturés. Ces produits présagent de meilleures possibilités de s'accroître vu leur évolution dans la valeur totale des exportations. Ces produits sont notamment des plaques et ouvrages en fibro-ciment, des produits chimiques, des plaques en caoutchouc, des bouteilles en verre foncé, des matelas en mousse, limonades et eaux gazeuses etc.

Ce sont les tissus en coton et les bouteilles en verre qui représentent une large part dans la valeur totale des exportations manufacturées.

Tableau n°16 : Structure des importations (en MF).

	% moyen	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Biens de production		7513,1	7073,5	9579,0	9295,9	9092,6	9495,7	10715,8	10885,0	15394,5	17207,5
Biens d'équipement		4602,6	5205,8	5687,3	6996,3	6504,3	9053,4	9798,7	10375,1	13734,2	15579,8
Biens de consommation		7152,3	4795,9	7116,7	6466,1	7597,0	6316,2	8370,0	8649,6	11050,6	11998,8
En %											
Biens de production	39,1	39,0	41,4	42,8	40,8	39,2	37,2	37,1	36,4	38,3	38,4
Biens d'équipement	31,2	23,8	30,5	25,4	30,7	29,0	35,5	34,0	34,7	34,2	34,8
Biens de consommation	29,7	37,2	28,1	31,8	28,5	32,8	27,2	28,9	28,9	27,5	26,8
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : * Economie burundaise 1991

* Calcul de l'auteur.

Tableau n°17 : Structure des exportations.

Quantité en tonnes; Prix unitaires en FBu/kg; Valeur en millions de FBu.

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Café quantité	30461,0	24835,0	29001,0	34037,0	28281,0	30771,0	35050,8	32275,0	32195,6	38833,0
Café prix unitaire	231,8	263,4	342,4	333,0	426,2	280,2	412,5	367,9	279,1	339,1
Café valeur	7060,9	6541,5	9929,9	11354,3	12053,4	8622,0	14458,5	11874,0	8987,0	13170,0
Coton quantité	2063,0	1923,0	404,0	221,0	140,0	3203,0	509,0	150,0	100,0	0,0
Coton prix unitaire	108,0	138,0	203,0	201,0	144,0	156,8	216,3	208,9	280,0	0,0
Coton valeur	222,8	265,4	82,0	44,4	20,2	502,2	110,1	31,3	28,0	0,0
Thé quantité	2175,0	2101,0	3073,0	4067,0	3788,0	3748,0	3541,0	3004,1	3741,0	4964,0
Thé prix unitaire	117,0	108,0	281,0	175,0	145,2	171,2	220,0	297,1	381,6	324,3
Thé valeur	222,8	226,9	863,5	711,7	550,0	641,7	779,0	892,5	1427,6	1610,0
Peaux Brute quantité	192,0	649,0	425,0	588,0	669,0	666,0	783,0	1010,0	1036,0	929,0
Peaux Brute prix unitaire	45,0	106,0	192,0	198,0	225,0	273,0	389,7	504,3	626,8	466,6
Peaux Brute valeur										
Total en val.	7895,9	7509,5	11827,2	13462,9	14744,3	12150,2	17460,0	14794,9	12493,0	16604,0

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
En %										
Café	89,4	87,1	84,0	84,3	81,7	71,0	82,8	80,3	71,9	79,3
Coton fibre	2,8	3,5	0,7	0,3	0,1	4,1	0,6	0,2	0,2	0,0
Thé	3,2	3,0	7,3	5,3	3,7	5,3	4,5	6,0	11,4	9,7
Peaux brutes	0,1	0,9	0,7	0,9	1,0	1,5	1,7	3,4	5,2	2,6
Produits manufacturés	3,4	2,7	4,7	5,3	7,3	13,1	5,8	4,5	5,7	3,8

Source : Economie burundaise, p.116

Conclusion de la section.

La structure du commerce extérieur burundais met en évidence les limites des transactions à susciter un développement harmonieux du pays.

En ce qui concerne les exportations, on dénote une concentration sur les produits primaires: le café en l'occurrence. De plus, l'analyse de l'évolution des exportations fait état d'une relative stabilité des volumes exportés.

Sur le volet importations, la part des importations des biens de production n'est pas relativement élevée par rapport aux autres importations, et connaissent une évolution presque constante.

Un choix judicieux des importations n'a pas été fait, ce qui explique les méthodes culturelles encore rudimentaires au Burundi. Dans cette même perspective, le manque des intrants en qualité et en quantité suffisantes entraîne une stagnation voire même une diminution dans les exploitations familiales.

Il convient de remarquer qu'à la lumière de l'exposé ci-dessus, la résorption du déficit de la balance commerciale et partant de la balance des paiements nécessitera une série de mesures.

Aussi, à terme, une mutation profonde des structures de production s'impose. L'un des moyens pour y parvenir est la transformation du secteur agricole et industriel grâce au STCM; ce qui fera l'objet de la deuxième section.

SECTION II. LE STCM COMME MOYEN DE RETABLISSEMENT DE L'EQUILIBRE DES COMPTES XTERIEURS DU BURUNDI.

Introduction.

Dans les pays avancés, l'industrie peut contribuer à améliorer la situation de la balance commerciale et/ou de la balance des paiements en produisant localement un article qu'il faudrait, sans cela, importer, ou en produisant un produit de remplacement acceptable.

Dans ce cas, l'industrie élimine le besoin de dépenser des devises étrangères pour un produit particulier et sert ainsi à accroître le montant de fonds disponibles pour d'autres utilisations⁶⁸.

Le Burundi n'est pas classé parmi cette catégorie des pays à industries produisant des biens de productions ni d'équipements pour sa modernisation.

Pour rattraper ce retard et éviter son accentuation, il doit importer à l'extérieur ces biens de production qui provoquent un relèvement de la productivité mais aussi il doit acheter les biens de consommation indispensables à la survie de la population. Mais à quel prix? Nous pensons qu'il faudrait établir une discrimination des prix en matière d'importations et d'exportations.

1. Cas des importations.

a) Les importations essentielles au service de la modernisation.

Au cours du chapitre II, il a été démontré que les importations du Burundi sont rigides malgré la dévaluation généralisée qui a pour effet de les renchérir.

Il importe également de remarquer que les importations qui devraient être encouragées représentent une part relativement moyenne dans le total des importations (cfr chapitre IV, section I).

Il convient de faire quelques propositions à ce niveau. Les importations des biens de production et des biens d'équipement devraient bénéficier des taux favorables. Ce serait un moyen par lequel on pourrait parvenir à la modernisation des structures agraires. Ces biens étant destinés à l'agriculture et à l'industrie, nous justifierons l'importance de l'agriculture et de l'industrie dans le développement de l'économie burundaise.

⁶⁸ Standard Research Institute, Un facteur de développement économique, la sélection des industries, R.Mourral, Paris 26 octobre 1963, p.22

a1. Agriculture : base de développement économique du Burundi.

Le Burundi ne dispose pas d'un choix très étendu quant aux ressources auxquelles il peut faire appel pour assurer le financement de la croissance.

Deux options se présentent : le Burundi s'en remet à une épargne importée avec les modalités que celle-ci peut revêtir ou bien il mise sur une épargne nationale et considère le financement interne comme l'un des postulats de son développement.

Si cette dernière est l'option retenue, un seul secteur présente des dimensions suffisantes pour pouvoir effectuer un effort substantiel comme il ressort de l'étude de Badouin.

"Se prononcer pour un financement interne, c'est désigner le secteur agricole comme fournisseur de l'épargne nécessaire"⁶⁹.

Depuis un certain nombre d'années, le Burundi a eu recours au financement, les fonds peuvent être transférés du secteur agricole pour s'investir dans l'industrie et dans d'autres secteurs. Voilà l'élément qui a toujours manqué au Burundi.

En effet, le taux d'accroissement de productivité agricole n'a pas permis de produire un excédent susceptible d'être investi dans le secteur industriel.

Une amélioration modeste de la productivité peut contribuer seulement à satisfaire la demande accrue à la consommation, après quoi il ne reste que très peu de fonds susceptibles d'être investis dans l'agriculture et moins encore dans l'industrie.

Il convient aussi de signaler que l'autre rôle dévolu à l'agriculture dans la croissance économique est que celle-ci est la source des matières premières. Au cours de la première phase les matières premières qui devraient être servis aux industries locales sont exportées (manque d'industries de consommation locale). Néanmoins, succède une période au cours de laquelle un traitement sur place

⁶⁹ Robert Badouin, Agriculture et accession au développement, éditions A. Pedrone, Paris 1967, p.25

devient possible. C'est le cas du coton au Burundi. La quantité exportable diminue au fil des années grâce à l'implantation d'un complexe textile à Bujumbura (COTEBU).

Par ailleurs, l'agriculture est un débouché ouvert aux produits industriels. Au Burundi, le secteur agricole occupe plus de 80% de la population. Il devrait constituer un vaste débouché pour les produits industriels. Néanmoins cela n'a pas toujours été le cas. Les industries implantées au Burundi pendant la période post-coloniale ont très peu servi le monde rural.

A titre d'illustration : pas d'industries chimiques fournissant des engrais ou des industries d'équipement fournissant les outils mécaniques susceptibles de moderniser l'agriculture.

Cela est également constaté par certaines études "Dans bon nombre de pays en développement, on a, semble-t-il tendance à négliger ce secteur du marché et à trop orienter l'effort d'industrialisation vers les produits demandés par les consommateurs urbains"⁷⁰. C'est dire que les biens de consommations demandés par la population ont une importance fondamentale dans le développement agricole car, pour les acquérir, les cultivateurs sont incités à produire davantage pour la vente.

Pour parvenir à un accroissement du rendement, l'industrie devrait mettre à la disposition de l'agriculture, les outils nécessaires permettant d'améliorer la productivité.

a2. Les industries dans la modernisation des structures agraires au Burundi.

Après avoir décrit les grandes mutations qui pourraient s'opérer dans l'agriculture, il est temps de passer en revue les autres facteurs qui sont à l'origine de la modernisation pour être en mesure de comprendre la dynamique du système (interdépendance de l'agriculture et de l'industrie).

⁷⁰ Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Agriculture et industrialisation, étude de base n°17, p.10

D'aucuns affirment que c'est la production agricole qui détermine le rythme de la croissance en fonction du volume commercial et exportable des produits issus de l'activité agricole.

D'autres par contre soutiennent l'idée selon laquelle la création d'industries peut seul aboutir à une transformation de la société.

De notre part, nous pensons qu'il faudrait intégrer la planification de l'agriculture et de l'industrie pour que chacun de ces secteurs apporte à la croissance économique la contribution dont il est potentiellement capable.

L'agriculture traditionnelle burundaise fait généralement un emploi limité des facteurs de production; or la modernisation de la production agricole est précisément caractérisée par un nombre de plus en plus grand des moyens demandés au secteur industriel.

Pour parvenir à l'articulation agriculture-industrie, les biens de productions et d'équipement destinés à l'industrie devraient bénéficier des taux de change favorables.

D'autre part, pour les industries de transformation, les matières premières abondent au Burundi.

Il est regrettable que les matières premières exportées en l'occurrence le café et le thé ne soient pas transformées sur place. Le manque du matériel et des autres biens nécessaires aux industries fait que nous vendons des produits semi-transformés. Cet état de faits a souvent favorisé l'implantation des industries de transformation dans les pays importateurs de ces produits. Selon certains auteurs, cette tendance a été renforcée par d'autres facteurs, notamment la nécessité de compléter l'approvisionnement en matières premières et autres fournitures (produits chimiques en particulier), dont le pays producteur ne disposait pas⁷¹.

⁷¹ Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture, op. cit. p.20

Le prix de revient par unité du produit d'un de ces produits primaires (particulièrement le café et le thé) est bas parce que les produits dont il est question sont transformés dans les pays importateurs, principaux débouchés.

Il serait souhaitable pour le Burundi d'organiser la transformation des produits entrant dans le commerce international, ceci pour augmenter la valeur ajoutée. La stratégie à prendre, nous l'avons souligné ci-haut serait de favoriser les biens d'équipements pour ce genre d'industries pas des taux de change préférentiels.

b) Pénalisation des biens de consommation en vue d'épargner les devises.

Si l'économie interne ne répond pas à la demande additionnelle qui lui est adressée, le processus de développement peut, certes se poursuivre mais il est entravé.

En effet, il devient à cet effet nécessaire de s'adresser à l'étranger pour compléter l'offre d'origine interne.

Ce recours est d'autant plus regrettable que les disponibilités en devises sont limitées. Or, pour le cas du Burundi qui connaît une pénurie de devises, la part des biens de consommation dans le total des importations est non négligeable. Les taux de change de pénalisation devraient être appliqués à ce genre d'importations. Ce sont des biens qui, à notre avis, ne sont pas de première nécessité d'autant que certains d'entre eux peuvent être substitués à ceux produits localement. Il s'agit notamment des textiles.

Les gains en devises issus de la contraction de ce genre d'importations seraient alloués à l'acquisition des biens nécessaires à la modification des structures agraires.

De cette part des biens de consommation dans la valeur totale d'importations qui ne diminue pas tient un certain nombre de facteurs.

Nous pensons que la demande de ces biens est liée à une élévation de revenu par habitant de certains individus.

En effet, au fur et à mesure que les gouvernements changent, les nouveaux dignitaires changent les habitudes de consommation. Comme il y aura parmi les

déchus ceux qui gardent ces habitudes de consommation, la contraction de ces biens sera tâche difficile.

La pénalisation de cette catégorie d'individus par des taux de change défavorables n'aura pas d'effets pervers sur l'économie. Il est rare que ce genre de biens exercent les effets d'entraînement remarquable dans le processus de la croissance économique.

2. Cas des exportations.

La structure des exportations du Burundi, a-t-on remarqué, est composée par des exportations agricoles et des produits manufacturés. Comme il est clairement indiqué au tableau n° 17, c'est le café qui occupe plus de 80% des recettes d'exportation.

Jusqu'à présent nous sommes tributaires d'exportations dites classiques sans trop se soucier des conséquences qui proviendraient de la chute de leurs cours vu qu'aucun problème majeur et inquiétant ne s'était produit antérieurement (avant les années 80). Pour ce genre des exportations nous proposerons un taux de change officiel moyen jusqu'au moment où on parviendra à une diversification des cultures d'exportation.

Nous ne pouvons pas prendre une solution alternative de leur appliquer des taux de pénalisation dans l'immédiat vu la nécessité impérieuse des devises dans laquelle se trouve actuellement le Burundi. Non plus, ces produits ne devraient pas bénéficier des taux préférentiels parce qu'il a été constaté que la dévaluation généralisée n'est pas parvenue à accroître le volume exportable de ces produits.

Toutefois, des taux de change favorables devraient être appliqués aux cultures fruitières et maraîchères qui présentent non seulement un intérêt certain comme cultures d'exportation mais également constituent un complément indispensable à l'alimentation de notre population.

Il est évident que pour cette seconde catégorie d'exportation; ces cultures restent à l'état de projet. Néanmoins, selon les statistiques dont nous disposons, les quantités exportables sont prometteuses. Elles ont été de 281 tonnes et 473

tonnes exportées respectivement en 1987 et 1988⁷².

Des taux de change favorables devraient être appliqués aux produits manufacturés. Ceci permettrait d'utiliser pleinement la capacité de production installée. Les recettes tirées à cet effet permettraient d'éponger les pertes dues à la baisse des prix des matières premières.

Par une conjugaison des taux favorables sur les biens d'équipement et les produits manufacturés, les produits échangeables peuvent être compétitifs.

3. Proposition d'une structure de taux de change multiples et leurs effets sur la balance commerciale.

L'exposé ci-dessus est une présentation théorique des taux de change multiples pour les objectifs, que nous jugeons prioritaires et de second rang pour le cas du Burundi.

Dans ce qui suit, nous ferons une proposition d'une structure de taux de change à la fin pour les importations et les exportations. Après quoi, nous analyserons l'incidence de ces taux sur la balance commerciale.

a) Remarques préliminaires.

La période de prévision va de 1992 à 1996. Le choix de cette période tient à deux raisons. D'abord, les données disponibles pour les variables expliquées (importations et exportations) s'arrêtent à l'année 1991.

Ensuite les prévisions se limitent sur une période de 5 ans. En effet, nous supposons qu'au cours de cette période, la sensibilité des exportations et des importations ne change pas ou change d'une façon insignifiante.

⁷² République du Burundi, Ministère du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme, Séminaire sur la promotion des exportation (Bujumbura, 14-17 novembre 1989) janvier 1990, p.25

Nous proposons donc que le taux de change des exportations de produits primaires reste l'évolution normale du cours moyen du franc burundi par rapport au dollar. Ce cours moyen était de 181,51 en 1991, de 208,3 en 1992 et selon le taux de croissance annuel moyen (0,07) observé sur une période de 11 ans (1982-1992), l'évolution du cours moyen évoluera comme indiqué dans le tableau suivant. Le taux de croissance sera applicable à partir de l'année 1993 parce qu'on connaît déjà le cours moyen en 1992.

Le taux de change applicable aux exportations de produits manufacturés; aux importations des biens d'équipement et de production serait le taux de change moyen diminué de 10%.

Quant au taux de change pour les produits de consommation, il serait le cours moyen du FBu par rapport au dollar majoré de 20%.

Ainsi donc sur la période de prévision, la structure des taux de change se présenterait comme suit :

* Structure de taux de change multiples.

Année	Cours moyen F B u / d o l l a r) applicable aux exportations de produits primaires	Taux applicables a u x - importations des b i e n s d e production et d e s b i e n s d'équipements - exportations des p r o d u i t s manufacturés	T a u x applicables aux biens de c o n s o m - mation
1991	181,51	181,51	181,51
1992	208,3	187,47	249,96
1993	222,8	200	267,36
1994	238,3	214,47	285,96
1995	254,9	229,1	300,72
1996	272,8	245,43	327,24

* Connaissant le cours moyen (FBu/dollar) de 1992, nous avons calculé l'évolution du cours sur base du taux de croissance de 0,07%. Ceci pour les autres catégories de biens nous avons appliqué les pourcentages indiqués précédemment à partir de l'année 1992, une année de début de prévision puisqu'on ne connaît pas la balance commerciale de l'année.

b) Présentation de l'équation de prévision.

De façon générale l'équation s'écrit :

$$Y_t = Y_{t-1}[1 + e g(x)]$$

avec Y_t = valeur de la variante expliquée à l'instant t

e = élasticité (sensibilité) de la variable explicative par rapport à la variable expliquée. Dans le cas qui nous concerne,

* Y_{t-1} représente l'une des variables expliquées à l'année $t-1$, ces variables sont regroupées comme suit:

- les exportations de produits manufacturés
- les exportations de produits primaires et autres
- les importations des biens de production et des biens d'équipement
- les importations des biens de consommation

* Cette variable Y_t représente la valeur de chacun des variables ci-haut citées à l'instant t .

* $g(x)$ est la croissance annuelle du taux de change selon les 4 catégories choisies.

Les élasticités du cours moyen (FBu/dollar) ont été calculées sur une période de 11 ans (période allant de 1980 à 1990). Celles-ci mesurent la sensibilité du taux de change par rapport aux catégories d'importations et d'exportations (valeurs réelles).

Résultats de la régression : effet du cours moyen (FBu/dollar) sur les importations et les exportations, ceteris paribus.

	Elasticités	R-carré	F-test(1,9)	D-w(11,1)
Produits primaires	0,47	R-carré : 0,24 R - c a r r é corrigé: 0,16	2,91	1,31
Produits manufacturés	1,31	R-carré: 0,23 R - c a r r é corrigé: 0,13	2,45	1,11
Importations des biens de production et des biens d'équipements	0,49	R-carré: 0,52 R - c a r r é corrigé: 0,46	9,7	0,71
Importations des biens de consommation	-0,10	R-carré: 0,048 R - c a r r é corrigé: 0,57	0,45	3,6112

Effets des scénarios des taux de change sur la balance commerciale.

	1992	1993	1994	1995	1996
* Exportations des produits primaires	17.068,55	18.246,8	18.830,6	19.447,1	20.085,3
* Exportations des produits manufacturés	665	723	731,5	862,2	942,7
* Total prévisionnel des exportations	17.733,55	18.969,8	19.622,1	20.309,3	21.028
* Importations des biens de production et des biens d'équipement	33.301,8	34.392,4	35.611,6	36.801,9	38.087,2
* Importations des biens de consommation	11.546,44	11.466	11.386,2	11.327,4	11.227,5
Total prévisionnel des importations	44.848,2	45.858,4	46.927,8	48.129,3	49.314,7
Déficit prévisionnel balance commerciale	-27.114,65	-26.888,6	-27.305,7	-27.820	-28.286,7

Source : Nos calculs à partir des tableaux 16 et 17

Interprétation des résultats.

Avec l'application des taux de change multiples, il y avait lieu de s'attendre à une diminution du déficit de la balance commerciale. Néanmoins les résultats auxquels nous aboutissons font montre d'un déficit de la balance commerciale qui s'accroît.

Nous pourrions supposer que c'est suite aux scénarios des taux de change multiples qui ne sont pas optimaux ou immuables. Il convient également de signaler qu'avec l'introduction des taux de change multiples dans une économie donnée, les habitudes de consommation peuvent changer fondamentalement. Dans ce cas, les élasticités de la demande des importations peuvent changer de manière à réduire sensiblement les dépenses affectées aux importations.

Dans ce même cadre, les taux de change multiples peuvent augmenter la sensibilité des pays à destination des exportations. Avec les mesures d'accompagnement, cela aurait pour effet d'accroître les recettes d'exportations.

Nous avons essayé d'établir une comparaison entre le déficit prévisionnel de la balance commerciale avec celui attendu par le ministère du plan.

Déficit prévisionnel de la balance commerciale établie par le ministère du plan.

	1992	1993	1994	1995	1996
Exportations FOB (en MF)	16699,0	20846,6	19643,8	23991,4	26989,3
Importations CAF (en MCF)	45332	54601	54098,1	57893,2	63314,8
Déficit prévisionnel de la balance commerciale	-21165	-33754,4	-34459,3	-33901,8	-36325,5

Que constatons-nous? Il ressort de ce tableau que le déficit est plus accentué que celui calculé à l'aide des taux de change multiples.

Nous pouvons considérer que les taux de change multiples exercent un effet favorable sur la balance commerciale. En effet, le déficit se stabilise ~ à 27 millions de FBu et reste inférieur à celui observé en 1991. (Cfr tableau n°15).

Globalement, il y a lieu de dire que les taux de change multiples bien qu'ils n'ont pas favorisé à la diminution du déficit, ont stabilisé le déficit (selon nos prévisions). Leur efficacité dépendront de plus en plus de l'élasticité de la demande intérieure des importations et de la demande extérieure des exportations.

Conclusion du chapitre IV.

Il est d'une impérieuse nécessité, du moins dans le contexte actuel de l'économie burundaise, de recourir aux importations des biens d'équipement et des biens de production.

Néanmoins, les recettes d'exportation pour les couvrir restent à un niveau bas (deux fois inférieur aux dépenses d'importations pour certaines périodes).

Plus inquiétant encore est cette dévaluation généralisée qui a généralement pour effet de renchérir les importations. C'est pour toutes ces raisons et compte tenu d'autres que nous avons proposé l'application des taux de change favorables pour les importations des biens de production et d'équipement. Ces deux catégories d'importations destinées à l'agriculture et/ou à l'industrie sont d'une importance capitale.

En effet, la complémentarité de l'agriculture et de l'industrie devient de plus en plus manifeste à l'heure actuelle. L'expérience de certains pays a démontré qu'une agriculture déficiente peut compromettre l'industrialisation et la croissance économique dans son ensemble.

Si l'agriculture ne parvient pas à offrir à la main-d'oeuvre industrielle de produits alimentaires, les prix de ces produits montent. Ce qui peut créer des pressions inflationnistes.

Par contre, les taux de pénalisation ont été proposés pour les biens de consommation. Nous avons considéré qu'il n'y a aucune opportunité (priorité) pour le moment de maintenir le taux officiel moyen pour ce genre d'importation.

S'agissant des exportations, le Burundi dépend presque d'une seule culture d'importation qu'est le café. Nous avons proposé un taux officiel moyen pour les produits primaires. Nous jugeons qu'il n'existe pas d'autres produits qui pourraient combler le déficit lié à l'application des taux de pénalisation appliqués à ces produits, du moins à court terme.

De cette manière, nous pensons que la balance commerciale pourrait s'améliorer ou se stabiliser. C'est ce qui ressort aussi des scénarios établis pour des taux de change multiples appliqués sur les différentes catégories d'importations et d'exportations.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS.

Au terme de ce travail, il serait opportun de souligner à grands traits les points saillants qui ont fait l'objet de nos développements. Depuis les années 1980, l'économie burundaise a été marquée par les déséquilibres interne et externe sans précédents.

La Banque Mondiale et le FMI proposent la dévaluation comme mesure d'ajustement des déséquilibres externes. Ce travail se veut d'abord comme une analyse de l'inefficacité de cette "thérapie" du FMI ou de la Banque et ensuite comme une proposition d'une solution alternative.

De nombreux auteurs se sont efforcés de justifier la dévaluation comme l'une des pièces maîtresses d'une politique d'ajustement. Pour eux, une modification significative du taux de change d'une économie considérée par rapport à ses partenaires commerciaux est censée agir à la fois sur la balance des paiements et sur l'équilibre interne.

Notons que ces auteurs font souvent appel simultanément à l'approche de l'élasticité critique et à celle de l'absorption. Concernant l'approche de l'élasticité, la dévaluation est censée réduire les dépenses d'importation et augmenter les recettes d'exportations et par ricochet améliorer la balance commerciale. S'agissant de l'approche par l'absorption, la dévaluation a pour effet de réduire la demande globale dont le caractère excédentaire par rapport à l'offre disponible est en règle générale, à l'origine des déséquilibres tant interne qu'externe.

Dans le cas du Burundi, l'effet de la dévaluation sur les grands agrégats macro-économiques n'a pas produit les effets escomptés. En effet, la dévaluation n'a pas pu améliorer la balance commerciale. De cette situation, il tient un certain nombre de facteurs.

En première lieu, la rigidité de la demande du pays en biens d'importations reste toujours forte. En second lieu, les exportations du Burundi sont concentrées sur un ensemble restreint de produits de base (le café procure à lui seul plus de 80% des recettes d'exportation). A ce stade, les importations et les exportations ne réagissent pas au taux de change effectif réel et donc la condition de réussite de dévaluation de Marshall- Lerner est impensable. Il est donc malaisé de comprendre pourquoi une économie présentant de telles caractéristiques pourrait tirer parti de la dévaluation pour assurer l'équilibre de la balance commerciale.

Dans le cadre de l'équilibre externe, nous avons cherché à savoir l'impact de la dévaluation sur le service de la dette extérieure. Les résultats économétriques auxquels nous sommes aboutis corroborent la théorie selon laquelle la dévaluation augmente la contrepartie en FBu du remboursement du principal et des intérêts. De cette manière, l'inefficacité de la dévaluation sur l'équilibre externe était démontrée.

Au niveau de l'équilibre interne, notre objectif était d'analyser l'effet de la dévaluation à la fois sur le niveau des prix intérieurs et sur les finances publiques. L'incompressibilité des importations et donc l'influence de l'inflation mondiale, l'accroissement de la masse monétaire ont fait que le succès de la dévaluation à éliminer sinon à réduire les pressions inflationnistes laisse à désirer.

De même les résultats de l'effet de la dévaluation sur les finances publiques ne sont pas satisfaisants. Certes, elle accroît les recettes assises sur le commerce extérieur qui par ailleurs restent tributaires des droits de sortie sur le café, augmente la contrepartie de l'aide étrangère en FBu mais elle accroît les biens importés et les dépenses effectuées au titre du service de la dette extérieure.

Compte tenu du changement de la gestion actuelle du régime de change intervenu depuis le 1er avril 1992, nous avons continué nos investigations en

testant la viabilité de cette politique de taux de change. Bien que la période était courte pour être concluante, le gain de compétitivité pourrait être obtenu si la structure d'exportation n'était pas diversifiée.

Ces mesures d'ajustement : la dévaluation généralisée et la gestion actuelle du régime de change n'ont pas permis de résorber les déséquilibres interne et externe : objet de la première partie de notre travail.

Un certain nombre d'économistes prennent le contre-pied de la théorie classique et estiment que les pays en développement ont une faible capacité à s'ajuster. En effet, la nature des déséquilibres est d'ordre structurel. C'est pour cette raison et compte tenu d'autres que le CARPAS propose le STCM pour les pays africains.

Les défenseurs de ce système affirment que l'application des politiques de taux de change classiques ne tiennent pas suffisamment compte de l'incapacité des exportations de produits primaires à accroître l'offre de manière significative.

Bien plus, le fait que la demande d'importations dans les pays africains soit inélastique limite la dévaluation pour ce qui est de réduire les importations.

Le système de taux de change multiples se traduit par des taux de change discriminatoires. Un taux faible se justifie pour les objectifs hautement prioritaires tandis qu'un taux de pénalisation devrait être appliqué aux objectifs de second rang.

A ce propos, le Burundi pourrait adopter le STCM. De cette façon, nous pensons que la balance commerciale pourrait s'améliorer.

Les taux de change favorables seraient appliqués aux produits manufacturés. Ils présagent un meilleur avenir des recettes. Egalement les taux favorables devraient être réservées aux

importations de biens de production et des biens d'équipement. Par contre, les taux de change de pénalisation devraient être appliqués aux biens de consommation. Les produits primaires devraient continuer à courir le cours officiel moyen.

Ce système ne peut pas exercer ses effets attendus sur les comptes extérieurs, sur la production intérieure et sur la reprise de la croissance, que si elle est accompagnée de mesures complémentaires inscrites dans une politique mixte. Dans ce qui suit, nous précisons les recommandations d'ordre économique et institutionnel.

Concernant les recommandations d'ordre économique, primo, l'accès difficile au crédit agricole, les exploitants pourraient acheter progressivement les biens de production et d'équipement nécessaires à la modernisation des structures agraires. Pour le secteur agricole, les taux d'intérêt favorables seraient les bienvenues.

Secundo, il faudrait surveiller de près l'évolution de l'inflation. La courbe de l'inflatin indiquerait s'il convient ou non d'ajuster les différents taux de change.

Tertio, il est vrai que l'ajustement des taux de change peut apparaître comme un puissant moyen de rétablir l'équilibre de la balance commerciale. Pour atteindre cet objectif, une dévaluation sélective doit être accompagnée d'une politique de prix incitatifs de manière à ne pas pénaliser la production agricole. Pour les filières d'exportation, les Etats ne peuvent que soutenir les mécanismes de stabilisation des prix autour de la tendance à moyen terme des prix sur les marchés mondiaux.

Outre les recommandations d'ordre économique, les mécanismes d'ordre institutionnel suivants faciliteraient l'application des taux de change multiples.

1. Délégation aux banques commerciales en matière de contrôle des changes. Les banques commerciales devraient se voir confier la mission de veiller au respect de la discrimination des produits. Cela serait facilité par la libéralisation de l'octroi des licences d'importations et l'enregistrement des recettes d'exportation dans les banques commerciales.
2. Renforcement des fonctions d'inspection de la B.R.B. Cette institution publique aurait principalement recours aux inspections pour s'assurer que la discrimination en matière des prix est bien représentée. Les inspecteurs

se rendraient en personne dans les banques afin d'examiner les documents tenus à cet effet. Notons en passant que la B.R.B. fixerait la fourchette à l'intérieur de laquelle les taux fluctueraient.

3. Création des bureaux de change. Ces bureaux fixeraient conjointement avec la B.R.B. les taux de change multiples. Ils pourraient aussi avoir pour mission d'établir une différenciation des produits importés et exportés en étroite collaboration avec le ministère du commerce et de l'industrie.
4. Le service des études de la B.R.B. aurait pour mission d'analyser les effets du STCM sur les importations et les exportations et partant sur la balance commerciale.

BIBLIOGRAPHIE.**I. OUVRAGES GENERAUX.**

1. Alain SAMUELSON, Economie monétaire internationale, Dalloz, 1990.
2. Bo Södersten, International Economics, Marmittan Press LTD, 1980.
3. CAPUL J.P., Le Petit Retz de l'économie : balance des paiements, bourse, compétitivité, monnaie et protection sociale, Paris, PUF, 1981.
4. De Lambier, Les relations financières internationales, les éditions ouvrières, Paris, 1979.
5. Dominique Roux, La dévaluation, Tonas, Paris, Maison Mame 1972.
6. Irving Friedman, Le contrôle des changes et l'évolution des paiements internationaux, IMF, 1958.
7. Jacquemot P. et ASSIDON, Politique de taux de change et ajustement en Afrique, Imprimerie Paillard, Abbeville, 1989.
8. Kinderberger et Linder, Economie internationale, Economica, Paris, 1989.
9. Pierre Hubert Breton et Armand Denis Schor, La dévaluation, Paris, PUF, 1976
10. Pinçon et Cal, Une méthode de la compétitivité internationale des produits français, une application à la période 1970-1976, Bulletin trimestriel, Banque de France n°10, 1980.
11. Robert Badouin, Agriculture et association au développement, les éditions A. Pedone, Paris, 1967.

II. DOCUMENTS, REVUES ET ETUDES.

1. BRB, Rapports annuels, 1970-1991.
2. Documents du CARPAS, Etude de quelques moyens d'intervention, septembre 1991.
3. Gulhate et Suadesh, "Exchange rate policies in Eastern and Southern Africa", in World banking papers, July 1987.
4. Karim Nashashibi , "La dévaluation dans les pays en voie de développement : des choix difficiles", in Revue Finances et Développement, mars 1983, Volume 20 n°1
5. Margaret et G. de Vries, Multiple exchange rates : expectations and expériences, in Staff Papers, Vol. II, July 1965, n°2 .
Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Etude de base n° 17.
7. Pierre Jacquemot et Else Assidon, Politique de Change et ajustement en Afrique, Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, 1988.
8. République du Burundi, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Stratégie des exportations du Burundi, février 1987, janvier 1990.
9. Standard Research Institute, Un Facteur de Développement économique, la sélection des industries, R. Mumae, Paris, 26 octobre.
10. Secrétariat d'Etat chargé de la Planification et du Développement, Economie burundaise 1991.
11. Xavier Greffe, Politique économique, Economica, 1987.

THESES, MEMOIRES ET COURS

1. Ingo Evers, Cours de politique économique et planification, 1ère Licence, Année Académique 1991-1992.
2. Kadede Tharcisse, Evaluation de la protection de l'industrie locale dans le cadre des politiques d'ajustement structurel: cas du Burundi, Sherbrooke, novembre 1991.
3. KADIRIGIZA Pontien, Les fonctions d'importation, le cas du Burundi (1976-1979), U.B./FSEA, septembre 1990.
4. NDAMWUMVANEZA Emmanuel, La détermination d'une politique de taux de change appropriée : cas du Burundi, U.B./FSEA, septembre 1990.
5. NGIRABATWARE Augustin, Taux de change flottants et les pays sous-capitalisés, Fribourg, Suisse, 1986.
6. NTISEZERANA Gabriel, Impact de la dévaluation sur les finances publiques : cas du Burundi, U.B./FSEA, novembre 1992.
7. SINAMENYE Mathias, Cours de Séminaire d'Economie Internationale, 11ème Licence, année académique, , 1992-1993.
8. Sota Bonaventure, Les effets du rattachement du franc Burundi au dollar américain sur le commerce extérieur du Burundi, U.B./FSEA, septembre 1982.
9. Théophile DZAKA, Cours de Relations Economiques Internationales, 1ère Licence, année académique 1991-1992.

annexe I:

Quelques indicateurs de l'économie burundaise (1980-1991)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
A. Exportations												
Quantités (T)	22.909	32.729	37.987	32.057	38.068	43.452	50.684	50.198	56.541	43.335	44.763	51.584
Valeur (en MFBu)	5883,9	6.744,3	7.900,6	7.521,5	12.367,0	13.533,0	17.674,4	11.116,9	18.589,2	12.304,4	12.783,6	16.644,9
B. Importations												
Quantités (T)	161.314	163.908	200.942	191.822	225.213	216.785	231.384	229.968	217.401	203.052	234.748	271.897
Valeur (en MFBu)	15114,4	14.509,4	19.280,0	17.074,9	22.383,0	22.754,3	23.194,5	25.465,3	28.884,5	29.909,7	40.179,3	46.154,2
C. Indice des prix à l'exportation (base 1980 =100)	100	68,1	73,8	79,8	104,3	101,6	127	101,2	128,5	119,1	121,1	128,3
D. Indice des prix à l'importation (base 1980 =100)	100	103,2	108,6	101,5	116,7	122,3	124,8	132,5	148,7	171,2	213,9	232,1
E. PIBm	82.775,3	87214,5	91.169,4	100.657,6	118.169,7	138.790,8	137.194,6	13.9804,0	151.964,5	176.742,8	195.378,0	212.341
F. TCER (base 1990 = 100)	100	115,2	130,9	113,7	141,9	123,1	99,8	95,1	84,8	57,4	59,9	68
G. P.PIB (base 1980 =100)	100	93,3	99,3	105,6	123,7	130,1	124,6	120	124,7	142,9	152,6	158
H. Inflation mondiale (base 1980 =100)	100	100,5	99,1	96,6	95	96	113,6	125,6	134,7	134,2	124,7	148,3

Source : - Economie burundaise 1991
- Rapports annuels de la B.R.B

Annexe 2 : L'effet de la dévaluation sur le poids du service de la dette publique.

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Dette extérieure (en MFBu)	574,1	892,8	1665,6	2801,3	3349,3	4079,5	5444,5	6369,9	6414,2	37273,0
Principal	318,1	570,1	810,8	1402,8	1991,2	2339,7	3197,0	3726,2	34	54
Intérêts	255,5	322,7	854,8	1198,5	1358,1	1679,8	2247,5	2643,7	66	46
Indice de dévaluation	100	130	130	130	145	146	156	166	166	183

Source : - Economie burundaise 1991
 - Rapports annuels de la B.R.B.

Annexe 3 : Effet de la dévaluation sur l'inflation.

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Indice des prix à la consommation des ménages de Bujumbura	100	108,34	123,86	128,93	130,86	140,12	146,54	163,44	174,95	190,3
Indice de dévaluation	100	130	130	130	145	146	156	166	166	183

Source : - Economie burundaise
 - Rapports annuels de la B.R.B.